

Bulletin municipal

/// MARS 2017 ///

Ecoche Infos



Sommaire

Edito

Chers concitoyens,

Je vous présente, ci-après, la nouvelle édition du Bulletin Municipal, mise en page par le Comité de rédaction qui, comme habituellement, a su faire preuve d'originalité et de professionnalisme dans la synthèse des articles.

Cette édition est un peu particulière car elle se situe à la fin d'une période de 3 ans depuis les dernières élections. De ce fait, il m'a paru intéressant de lister l'ensemble des actions réalisées à mi-mandat. Vous trouverez donc, en annexe, un condensé des faits marquants intervenus depuis mars 2014.

Je profite de cette occasion pour renouveler tous mes remerciements à l'équipe municipale : Adjoints et Conseillers, dont les diverses missions permettent de mener à bien les projets.

Je remercie également les personnes bénévoles qui, de par leur implication dans les différentes associations, contribuent, d'une part, à la pérennité de notre école et, d'autre part à la création d'une dynamique permettant de "bien vivre à Ecoche".

Il faut saluer le travail fourni et la bonne volonté. N'hésitez pas à leur apporter votre soutien en participant dès que vous le pouvez aux différentes manifestations organisées tout au long de l'année. Ce sera leur meilleure récompense et vous serez toujours les bienvenus.

Je souhaite, une nouvelle fois, la bienvenue aux habitants qui nous ont rejoints en 2016.

Bonne lecture à tous.

Le Maire,

Jean-Charles Butaud

La commune

Etat civil

MARIAGE

Camille RICHARD / Jean-Baptiste ROUFFET	le 9 avril
Elise PERROUD / Stéphane JARRE	le 2 juillet
Nelly DUBOIS / Yann REMILLY	le 2 juillet
BAPTEME REPUBLICAIN	
Lucas et Elliott COLLONGE BERTIER	le 25 juin

NAISSANCES

Léo TRONCY	le 7 octobre
Ugo ACCARY	le 14 mai
Elyo MOREAU	le 18 mai

DECES

Père Charles GIRERD
Marie-Thérèse ENDREY
Marcelline KRIEGER
Renée AUCLAIR
Thérèse GRIZARD

Pratique

MEDECINS

CABINET MEDICAL – CHAUFFAILLES
Docteurs ION – DHAIBY - LABROSSE
03 85 26 11 75

INFIRMIERES

COUBLANC – CHAUFFAILLES
Mmes BERTHELIER /RAVINET/CHARIOT
03 85 26 33 93

BELMONT-DE-LA-LOIRE –
CHAUFFAILLES
Mmes BEZACIER/DUCARRE/GUILLOT/
GUINET

LAROCHE/PUILLET
03 85 26 13 68

PHARMACIE

BELMONT-DE-LA-LOIRE
04 77 63 60 91

AMBULANCES

MATRAY/VALLAS /
BELMONT-DE-LA-LOIRE
04 77 63 61 16

Installations

Antoine TRONCY	Eric SANY
Stéphane TISCHER	DA COSTA / ODIN
Roland GALLAND JALADON	Emeline GONON
Michel et Isabelle GIRAUD	Thomas VANET et Nora STRIK
Christian et Annick NARMAND	Maëva CHAIZE
Anthony SPALEK	Oliver et Cécile ZAJEC
Noémie GAYDON	Flavien PERRAUD et Delphine JACQUIER

Liste des associations de la Commune

Association Communale des Loisirs	Tina HOERMANN	tina.hoermann@yahoo.de
ACLE Section Basket Ball	Léon LABROSSE	leonlabrosse@sfr.fr
Chasse "ST HUBERT"	Michel MORATILLE	Haut Bertillot" 42670 ECOCHE
Anciens Combattants	Alain TEXIER D'ARNOULT	"Les Seignes" 42670 ECOCHE
Club du 3 ^e âge	Marie-Claire MOREL	"Le Bourg" 42670 ECOCHE
Théâtre "La Comédie Écochoise"	Alfia PERRAT	"Le Bourg" 42670 ECOCHE
Pêche "Les amis de l'étang»	Arnaud DESSEIGNE	"La Quichère" 42670 ECOCHE
Association des Parents d'Elèves	Rodolphe CALANDRY	virginie.calandry@orange.fr
ADMR	Monique SARNIN	aperret@belmont.fede42.admr.org
Bibliothèque	Nicole MUGUET	nicolemuguet@sfr.fr
Marche	Janine DANIERE	bénévoles sans association
Jeunes Agriculteurs	Jean-Michel PLASSARD	earl-de-barnaye@wanadoo.fr
Rallye Passion	Odile LEBRETTON	odile.lebr@gmail.com

La commune

Bilan

des activités réalisées à mi-mandat

Trois ans ont passé depuis les dernières élections municipales, et, dans la mesure où nous sommes à mi-mandat, il semble intéressant d'effectuer un bilan des réalisations ainsi qu'un état d'avancement des projets.

TRAVAUX

Mairie :

- Installation de l'agence de la poste au sein de la Mairie.
- Travaux d'économie d'énergie.

Etang de la Quichère :

- Réparation des barbecues situés à l'étang de la Quichère et mise à disposition d'une table de ping-pong.

Ecole :

- Construction de 2 abris-bus (travaux réalisés par des bénévoles : parents d'élèves, conseillers et adjoints).
- Remplacement des portes et fenêtres.

Eglise :

- Révision de la toiture de l'église : réparation des fuites et nettoyage des gouttières.

Salle des sports :

- Création d'un vestiaire pour les arbitres (normes exigées par la FFBB : Fédération Française de Basket-Ball).
- Traçage du terrain de basket.

Salle des fêtes :

- Installation d'un défibrillateur.

Cimetière :

- Rénovation complète du cimetière : allées et murs d'enceinte.

- Construction d'un ossuaire, d'un jardin du souvenir et d'un columbarium.

- Nettoyage des tombes dont la procédure d'abandon a expiré en novembre 2016 (placement des ossements des défunt dans l'ossuaire (obligation légale).

Divers :

- Mise en place d'une signalétique pour l'accès aux PMR (personnes à mobilité réduite) sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- Remise en état de la Bascule : platelage et peinture des bandeaux.
- Construction d'un jeu de boules situé dans le village.
- Mise à disposition de jardins communaux avec réservoir de récupération d'eaux pluviales.
- Installation d'un radar pédagogique à l'entrée du village.

VOIRIE

- Installation d'une barrière de sécurité au But et à Fillon (+ Remplacement d'un poteau électrique défectueux).
- Goudronnage : chemin du Crêt du Bois, du Crêt-Loup, route du château ainsi que l'accès à l'étang de La Quichère et chemin des Vignes.
- Remise en état du dépôt situé à proximité du Cimetière.

EAU

- Remplacements réguliers de canalisations défectueuses sur le réseau d'eau en plusieurs points de la commune.
- Mise en place d'une télégestion pour la surveillance du réservoir de Font-Charbonnier.
- Travaux d'interconnexion avec Arcinges et le Cergne.
- Renouvellement des canalisations d'eau de Berthillot.
- Mise en place des périmètres de protection autour des captages des sources de Font-Charbonnier, Grandes Combes et Rottercorde.
- Raccordement d'une habitation située au Col de la Bûche au réseau d'eau de Cours La Ville et signature d'une convention avec les propriétaires.
- Signature d'une convention d'achat entre Le Cergne, Arcinges, Ecoche, Maizilly et Mars.
- Mise en place d'un système d'auto-relève des compteurs d'eau.
- Remplacement d'une borne à incendie (Place de l'Abbé Larue).
- Étude de la construction d'une station de neutralisation à Font-Charbonnier en partenariat avec la commune de Mars.



La commune

URBANISME

PLU

- Ce projet, initié en 2007, a été finalisé en septembre 2015 avec l'aide du bureau d'étude Aptitude Aménagement. Le choix des terrains s'est porté sur le hameau de Juin et le Centre Bourg. Nous avons la possibilité de construire 15 maisons au cours des 10 prochaines années. Deux villas sont actuellement en cours d'achèvement à Juin.
- A noter, hors PLU, un accord a été donné pour la construction de 2 maisons au Crêt-Loup. Cette autorisation faisait suite à une décision de justice consécutive à une procédure lancée par les propriétaires du terrain à l'encontre de la Municipalité précédente.
- Actuellement, il faut savoir que tous les deux à trois mois, l'état apporte des amendements à ce PLU (relatives à la loi Macron). Les changements effectués sont applicables immédiatement. Il convient toutefois de les faire inscrire sur le règlement du PLU, mais cela a un coût et, pour ne pas gaspiller l'argent de la commune, nous avons pris l'option d'attendre plusieurs modifications avant d'effectuer cette formalité.

NUMEROTATION DES RUES

Nous avons pris la décision de procéder à la nomination des rues et à la numérotation des habitations.

La commission, chargée de travailler sur ce projet, l'a fait en collaboration avec le Conseil des sages, le Conseil des enfants et les Écochois qui le souhaitaient. Des groupes de travail ont été organisés avec des représentants de chaque hameau, chargés de relayer les informations auprès de leurs voisins et de les consulter. Bien évidemment, l'objectif n'était pas de donner n'importe quel nom mais de coller au plus près à l'histoire du village (exemple : route du But, route de la Forest, route des Bruyères, etc.).

Ce projet est maintenant finalisé avec la pose des panneaux dans toute la commune.

ENVIRONNEMENT

- Finalisation de la piste forestière de Font-Charbonnier.
- Installations de deux nouvelles colonnes de tri sélectif et d'un composteur collectif.
- Contrat signé avec une entreprise de broyage pour l'entretien des haies des voiries communales.

ECOLE

- Mise en place des rythmes scolaires avec le concours de personnes bénévoles.

ASSOCIATIONS

Au cours de quelques réunions collégiales, il est apparu que tous les membres de ces associations sont prêts à s'investir encore plus pour maintenir une ambiance conviviale dans le village et tous souhaitent travailler ensemble. Ils espèrent simplement que les villageois répondent présents.

DIVERS

- Mise en place du Conseil des Sages.

BUDGET

Achats divers :

- Divers équipements pour le cantonier.
- Equipements multimédia.

Immobilier :

- Vente de la Cure.
- Achat de terrains pour périmètres de protection des sources

Economies diverses :

- Electricité : revue à la baisse des abonnements et extinction ponctuelle de l'éclairage public.





Plantes envahissantes

L'ambroisie à feuilles d'armoise (A**m**broisie *Artemisiifolia*)

Originaire d'Amérique du Nord, cette "mauvaise herbe" cause de violentes allergies et des problèmes respiratoires par inhalation du pollen ou par simple contact de la peau avec les fleurs.

Habitat

L'Ambroisie apparaît rapidement sur les sols laissés nus (remblais routiers, friches) et colonise les berges des cours d'eau ou de nombreuses cultures (tournesol, vignes...).

Modes de reproduction et de propagation

Cette plante possède un fort pouvoir colonisateur : un seul pied peut produire jusqu'à 60 000 graines, qui peuvent garder leur pouvoir de germination pendant près de 40 ans.

Reconnaissance

- Plante annuelle
- Tige dressée, sillonnée en longueur, souvent velue et ramifiée, de couleur verte à rougeâtre.
- Hauteur variant à maturité, de 20cm à 2m.
- Feuilles très découpées, minces et vertes des deux côtés.
- Fleurs en épis de couleur variant du vert pâle au jaune, pouvant apparaître de juin à septembre.

Localisation dans la Loire

Bien présente dans la partie nord du département, l'Ambroisie tend à accentuer sa progression dans le sud.

L'arrachage de l'Ambroisie est parfois obligatoire

En région Rhône-Alpes, des arrêtés préfectoraux ont été publiés afin de lutter contre l'Ambroisie.

Ces documents indiquent que "... les propriétaires, locataires, ayant droit ou occupants à quelque titre que ce soit (y compris agricoles) ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus de prévenir la pousse des plants d'Ambroisie, de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'Ambroisie. En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'Ambroisie".

Ne pas confondre

L'armoise commune présente des feuilles blanchâtres en dessous à la différence de l'Ambroisie.

La commune

La commission travaux

La commission travaux s'est occupée de plusieurs chantiers.

- Le plus important d'entre eux fut la rénovation du cimetière. Plusieurs corps de métier ont été nécessaires pour venir à bien de ce projet. La maçonnerie, qui comprenait la rénovation et la couverture des murs et la réfection de la cabane a été confiée au maçon Monsieur Berrached. Il a aussi rénové les deux piliers de l'entrée qui sont si particuliers au cimetière d'Ecoche. La réalisation d'un ossuaire qui sert aussi de caveau d'attente ainsi que le columbarium et le jardin du souvenir ont, quant à eux, été confiés à l'entreprise Boussand. Ces éléments étaient nécessaires à la mise en conformité de notre cimetière. Monsieur Clarin s'est occupé du nettoyage et de la rénovation du monument aux morts. L'entreprise Thivent a travaillé sur la mise en forme et le goudronnage des allées. Le portail a été restauré par l'entreprise Chetail Dugelet. Notre ouvrier municipal s'est occupé du nettoyage et de la mise en place du gravier entre les tombes ain-

si que de la clôture extérieure des murs. L'implication de tous ces professionnels a permis une très bonne réhabilitation de notre cimetière.

- La loi nous imposait un bilan de tous nos bâtiments pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Certains travaux de mise aux normes ont commencé et se prolongeront suivant un calendrier établi.
- Des fuites à l'église ont été réparées.
- Des travaux d'isolation des combles et de gestion de chauffage ont été réalisés à la mairie et à l'école. Nos écoliers auront de nouvelles fenêtres début 2016. Ceci pour faire des économies d'énergie.
- Un vestiaire arbitre dans la salle des sports et une salle pour le périscolaire sont à l'étude et occuperont cette commission en 2016.



Voirie

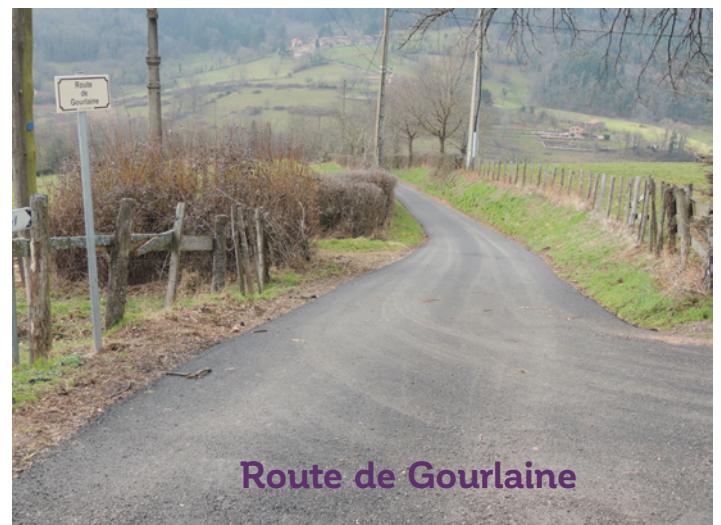
La route de Gourlaine a été rénovée et en particulier la montée, qui était en très mauvais état, a été refaite à neuf.

Le chemin des Petits Souliers, le chemin du Maître et le chemin de la Vigne ont aussi eu des travaux de revêtement.

L'accès à l'étang et une partie du chemin du Crêt Loup bas ont fait partie des travaux 2016 mais les revêtements seront reportés de quelques mois pour permettre une réalisation dans des conditions climatiques correctes.



Accès à l'étang



Route de Gourlaine

La commune



La piste forestière



La piste forestière a vu ses travaux démarrer en décembre 2015 par des opérations de mises en forme de la voie et de recherche de matériaux pour l'empierrement. Ces matériaux ont été trouvés sous les quais destinés au stockage des bois. L'empierrement a débuté en mai.

Environ mille camions d'empierrement ont été nécessaires pour profiler la piste et la stabiliser afin de permettre le passage des grumiers.

Pour ne pas trop défigurer le paysage, les souches, la terre et les déblais, mis de côté lors de la mise en forme, ont permis de reboucher les trous d'où a été prélevé l'empierrement.

La pierre des morts a été déplacée pour permettre l'élargissement de l'entrée à la croix Fusier.

L'Etat, l'Europe, le conseil départemental et les sections sont les financeurs de ce projet qui s'élève à 130 000 € HT et l'entreprise Chavany a réalisé l'ensemble des travaux de la piste.

La circulation sur cette piste est réglementée à cause des périmètres de captage d'eau potable des communes d'Ecoche, du Cergne et de Mars.

Il est rappelé que la traîne des bois est interdite sur la piste.

Fin juillet, ces travaux étaient terminés. Etant donné l'interaction avec le chantier des captages, l'inauguration a eu lieu le 7 octobre 2016.

Depuis son ouverture, plusieurs exploitants forestiers l'ont déjà utilisée.

Une promenade de 3,3 km permettra d'apprécier l'intégration de cette piste dans la forêt.



La commune

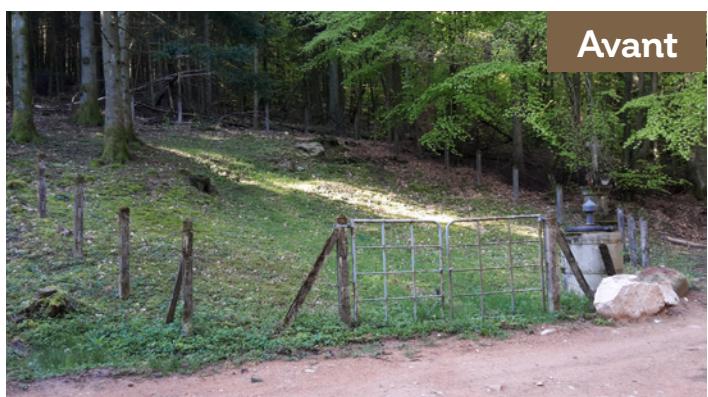


Travaux Rottecorde



Avant

Travaux Font-Charbonnier



Avant



Après



Après

La commune

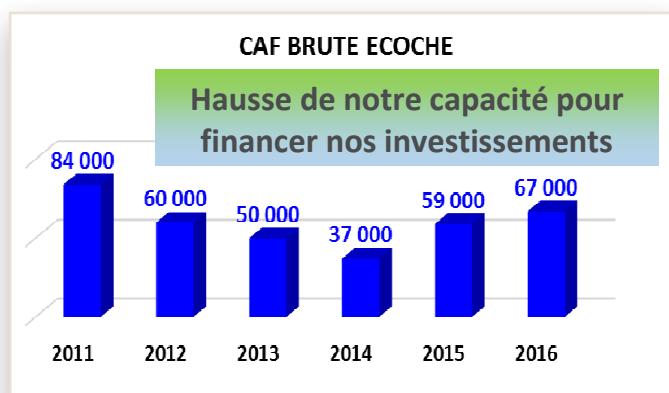
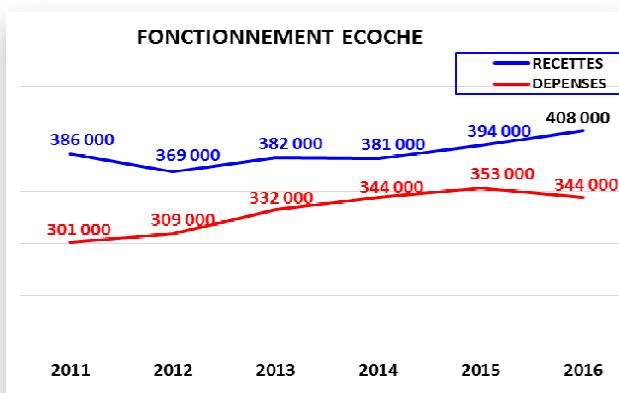
Dans un contexte budgétaire difficile, nous parvenons à réduire nos dépenses de fonctionnement et maintenons les taux d'imposition.

Alors que l'Etat poursuit son effort de redressement des Finances Publiques en ponctionnant les dotations des collectivités locales, nous gardons le cap.

Finances Publiques

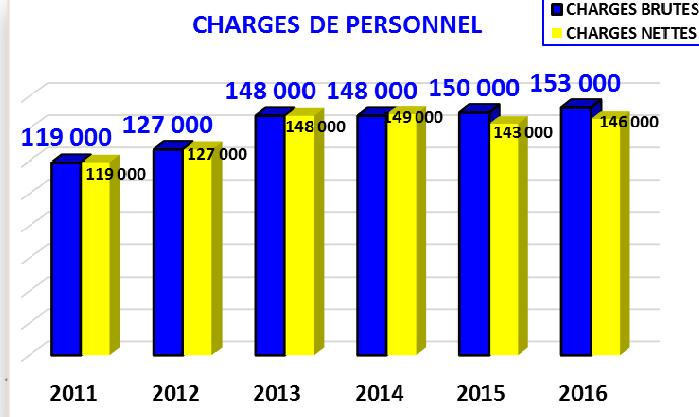
Evolution de notre capacité d'autofinancement

Malgré la Contribution au Redressement des Finances Publiques qui atteint 17.063 € depuis 2014, nos recettes poursuivent leur progression tandis que nous réduisons nos dépenses en 2016. Dans ces conditions, notre capacité d'autofinancement (CAF) augmente encore cette année et atteint 67.000 €.



Dépenses de personnel

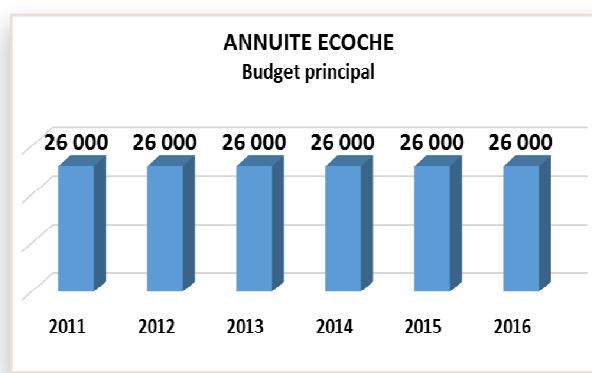
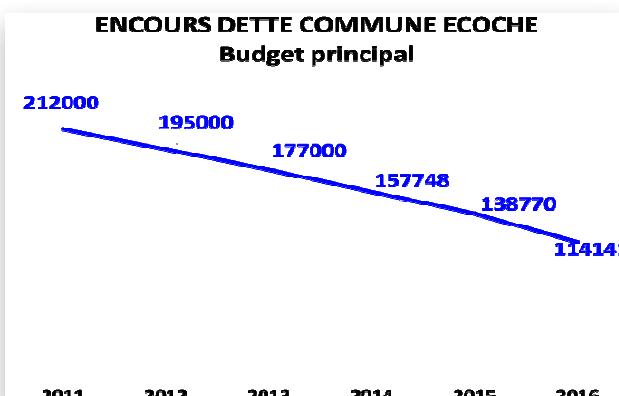
Après une baisse sensible de nos dépenses nettes de personnel en 2015, elles reprennent leur progression en 2016.



Endettement

L'encours de la dette diminue régulièrement depuis plusieurs années. Notre dette devrait même baisser fortement à partir de 2021 avec le remboursement de l'emprunt de 250.000 € contracté en 2006 pour l'aménagement du Bourg. L'annuité d'emprunt est rigoureusement stable depuis 2011.

Remarque : 2 emprunts de 100.000 € ont été réalisés sur les budgets eau et assainissement (en 2014 pour l'assainissement de La Forest et en 2015 pour le changement des canalisations à Berthillot).

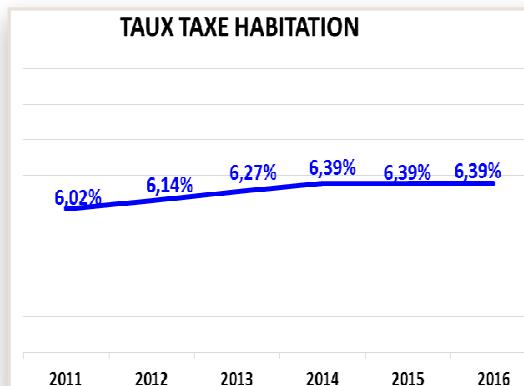


La commune

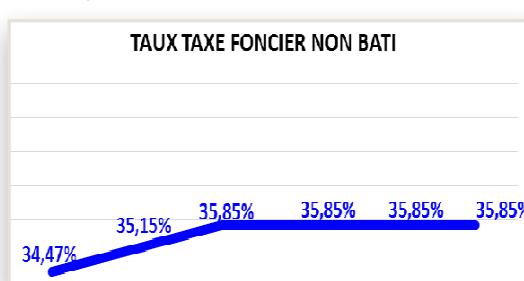
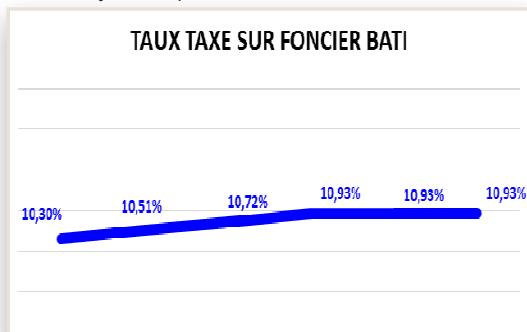
Fiscalité

Les taux d'imposition sont bas et ils n'augmentent pas depuis 3 ans. Ils sont parmi les plus bas du département et se situent très en-dessous des moyennes nationales.

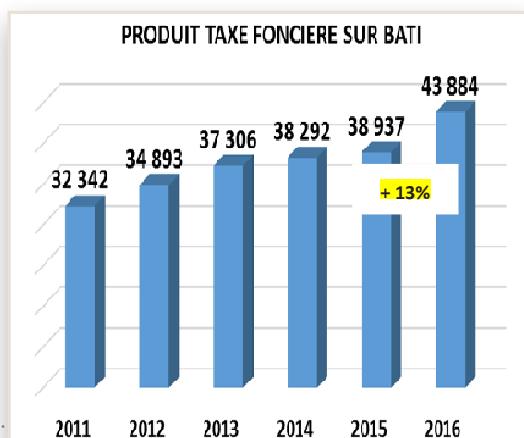
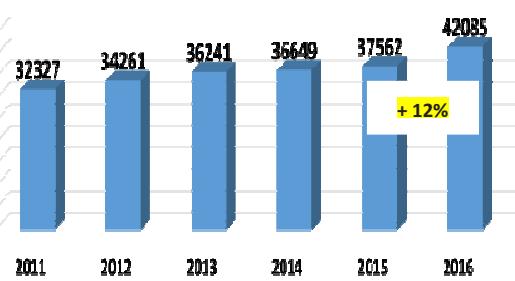
Le produit fiscal progresse fortement en 2016 grâce à la révision de plusieurs valeurs locatives effectuée en 2015.



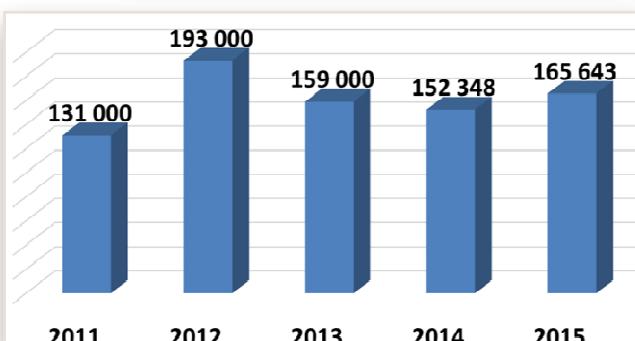
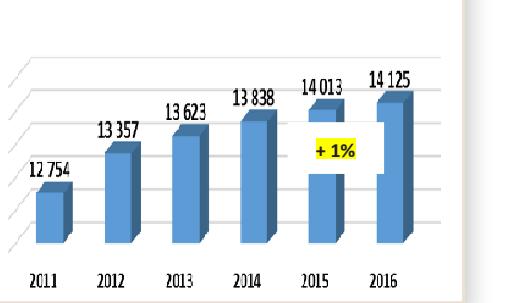
Moyenne départementale de la strate 9,06%



PRODUIT TAXE D'HABITATION



PRODUIT TAXE FONCIERE SUR NON BATI



Investissement

Le niveau d'investissement reste élevé, sans compter les 233.000 € investis sur le budget Eau et les 320.000 € sur le budget assainissement durant les 3 années écoulées.

Conclusion

La bonne tenue de nos dotations d'Etat malgré la Contribution au Redressement des Finances Publiques, et la réduction de nos dépenses de fonctionnement, nous ont permis de limiter notre endettement sans aucune augmentation de nos taux d'imposition.

La commune

Les activités périscolaires



Les activités périscolaires sont les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30.

C'est un temps où nous proposons aux enfants des travaux manuels sur différents thèmes, en suivant les saisons ou les fêtes (Noël, carnaval, fêtes des mères, fêtes des pères...), de la relaxation, des jeux de rôles, nous jouons aussi aux jeux de société que nous avons à disposition à l'école, ainsi que ceux que nous empruntons à la ludothèque grâce à l'Association des Parents d'Elèves qui finance la cotisation. Dès que le temps nous le permet, nous profitons de l'extérieur.

Nous avons pu faire également du tricot, du théâtre, de la gymnastique, des boules de Noël grâce aux nombreux bénévoles.

Nous essayons d'avoir des idées pour occuper au mieux les enfants, tout ça dans la bonne humeur et la détente.

Pour cette nouvelle année, j'ai un projet pour les futurs fêtes de Noël, avec la participation des enfants, nous allons fabriquer des décorations pour égayer notre village.

Cécile Fouilland.





Ecole

Voyage scolaire à Apinac

Le voyage scolaire de la classe des grands a eu lieu en automne, à Apinac, dans le sud-ouest du département de la Loire, à 900 mètres d'altitude. Il s'agissait cette année de participer à une semaine tonique : VTT, randonnées, visite d'un moulin, jeux en forêt, préparation du pain et bricolage ont rythmé une semaine fraîche et sportive.

Côté financement, la participation de l'association des parents d'élèves, de la mairie et du conseil départemental ont permis de demander aux familles une participation abordable.

Rencontre avec Claudine Aubrun

Les élèves de l'école fréquentent régulièrement la bibliothèque d'Ecoche. A l'initiative de ses bénévoles, ils ont pu rencontrer en novembre Claudine Aubrun, auteure spécialisée dans la littérature de jeunesse. Après avoir étudié un de ses romans en classe, ils ont reçu Claudine

un matin de novembre, et ont pu lui poser toutes les questions qu'ils avaient préparé : comment imagine-t-elle ses personnages, pourquoi écrire des histoires d'animaux, etc... Cet échange très riche a permis aux élèves de mieux connaître le travail d'écriture, et de rencontrer avec plaisir "une personne célèbre..."



Piscine

Chaque fin d'année, le cycle piscine succède aux autres activités sportives. Commencé cette année à la fin du mois de mars, il aura été plus long et plus coûteux que d'habitude. Tous les lundis, pendant quarante minutes, les élèves depuis le CP jusqu'au CM2 bénéficient d'une séance de natation à la piscine de Cours-la-Ville. L'objectif est de familiariser les enfants avec le milieu aquatique au cours d'activités ludiques, cependant, le nombre des séances est tel que tous les enfants quittent le CM2 en sachant nager.

La commune



USEP

Chaque année, trois rencontres sportives permettent aux élèves de participer à des activités sportives "de masse" : deux rencontres à l'extérieur, et une à domicile. Nous avons reçu au printemps les écoles de La Gresle et de Sévelinges pour leur proposer une course longue à Ecoche. Le temps très humide n'a pas empêché les élèves de participer avec enthousiasme, et de présenter notre école aux autres élèves.



Secourisme

Les bénévoles de la Croix-rouge interviennent chaque année à l'école pour présenter les techniques de base du secourisme : réagir à un accident, passer l'alerte, éviter le suraccident....

Les élèves de plus de dix ans pratiquent également le mannequin : ventilation artificielle et massage cardiaque ; tandis que les plus jeunes apprennent les compressions et la méthode de Heimlich. En plus d'être utile, cette intervention est très appréciée.



Les associations



La vie de l'APE

Le bien-être des élèves de l'Ecole d'Ecoche est toujours et restera le principal moteur de l'association des parents d'élèves bénévoles qui s'est encore activée cette année 2015-2016 : elle a jonglé entre la soirée Zumba en octobre, la fête des Lumières au bourg d'Ecoche le 8 décembre, sans oublier de mettre la main à la pâte pour aider le père Noël lors du spectacle de fin d'année des élèves de l'école. L'APE a également organisé un concours de pétanque semi-nocturne le 30 juillet 2016, qui a rencontré un vif succès.

Comme vous vous en doutez, les bénéfices servent à financer les projets qui fourmillent dans la tête de nos professeurs d'école durant l'année scolaire : des activités extrascolaires pour la classe des petits, les rencontres USEP (rencontres sportives entre écoles du canton), et les activités piscine pour la classe des grands ; sans oublier, en octobre 2016, une partie du financement du voyage de 5 jours des "grands" à Epinal.

Cette année, l'APE innove en organisant une vente de pizza au mois de février pour financer le voyage scolaire des

grands prévu fin 2017. Et, si dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, vous entendez chanter, ce n'est pas le rossignol, ce sont les parents de l'Ecole qui se hasarderont sur les sentiers écochois pour chanter l'arrivée du mois de Mai, et accueilleront avec gratitude vos dons grâce auxquels continuera de vivre l'APE et notre école.

Le bureau de l'APE tenait à remercier les personnes qui les aident, les encouragent et participent à leurs manifestations car tout comme elles, les membres du bureau ont à cœur de maintenir cette association, ainsi que l'école communale, nécessaire à la vie d'un village.



Les associations

Multi-accueil

Une année au multi-accueil
en images

Janvier 2016
la galette des
rois !!!



Février 2016
Déguisement et maquillage
pour le carnaval !



Mars 2016
Séance de création en peinture !



Avril 2016
Le printemps, on met enfin
le nez dehors !
En mai, les plantations !



En mai,
les plantations !



Les associations



Juin 2016 la récolte !



Septembre 2016

En route pour une année crèche !



Octobre 2016 parés contre le grand froid !



Juillet 2016
pour se rafraîchir
rien de tel



Novembre 2016

Des bébés arrivent au multi accueil !



Décembre 2016 Le buffet de Noël !



Les associations

ADMR de Belmont-de-la-Loire

Depuis 50 ans notre association est exclusivement au service des habitants des 9 communes de l'ex canton de Belmont, situé dans le département de la Loire. Si vous avez besoin d'être accompagné dans la vie de tous les jours ou pour une aide ponctuelle, que vous soyez une famille ou une personne âgée, nous trouverons une solution pour rendre votre vie plus facile.

Notre équipe de salariés et de bénévoles est à votre disposition au :  04 77 63 79 82 ou par mail :  msecoche@fede42.admr.org

ou encore à la Maison des Services à Ecoche où vous serez accueilli avec gentillesse et recevrez toutes les informations dont vous aurez besoin.

Quelques dates à retenir pour 2017 :

17/18/19 mars 2017 Tournées des orchidées – 7 juillet 2017 Assemblée Générale

1^{er} octobre 2017 Repas de l'ADMR - 19 novembre 2017 Marché de Noël



Les Ateliers de la Maisonnée

Chorale enfants



A Ecoche
Le Jeudi :
de 17h00 à 18h15

Peinture



A Ecoche
Le Mardi :
de 14h30 à 16h30

Cirque



A Belmont, Le Jeudi
de 16h45 à 17h45 et
de 17h45 à 18h45

Recréa Eve et Adam



A Belmont
Le Jeudi :
de 10h à 17h

Couture



A Ecoche
1 Lundi sur 2 :
de 14h30 à 16h30

Rencontre et Découverte



A Ecoche
1 Mardi par mois :
de 9h30 à 11h30

Encadrement



A Ecoche
1 Mercredi par mois
de 9h00 à 12h00

Français



A Ecoche
Le vendredi :
de 9h30 à 11h00

Marqueterie



A Ecoche
1 Vendredi sur 2 :
de 15h à 17h

Conseil



Le 1^{er}samedi du mois
de 11h00 à 12h00
sur RDV

Patchwork



A Ecoche
1 Lundi sur 2 :
de 15h à 18h

Informatique pour débutants



A Ecoche, le vendredi
de 15h00 à 16h15

De nouvelles activités, dans le cadre des US ET COUTUMES, sont proposées tout au long de l'année.

Renseignez-vous aux horaires d'ouverture de nos bureaux :

Matin : du lundi au vendredi de 9h à 12h - Après- midi : Lundi de 15h30 à 17h30 - Mardi de 13h30 à 16h30

Point numérique CAF à la Maison des Services : Le mardi et mercredi matin de 8h30 à 11h30



Les associations

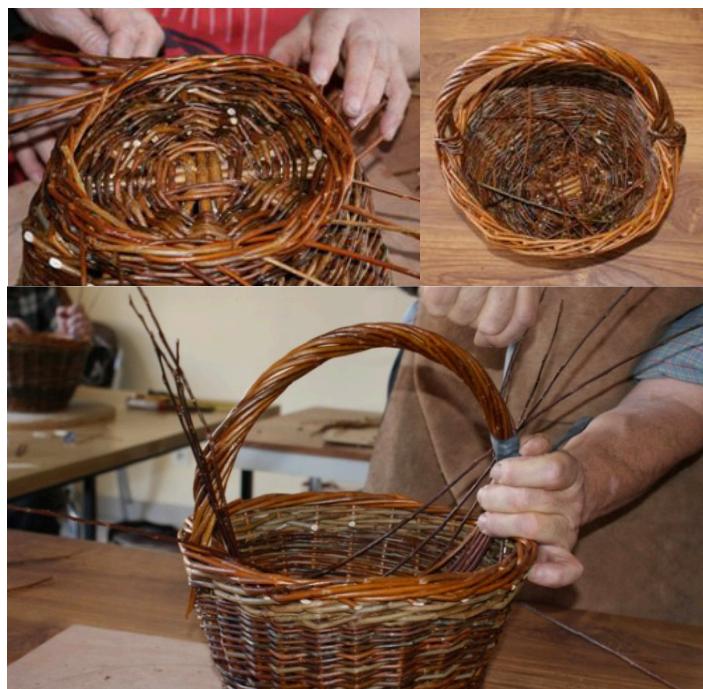
La Maisonnée

Suite à une journée "Découverte de la Vannerie", en novembre 2015, un stage a été organisé en avril 2016, par l'EVS La Maisonnée, à Ecoche.

Il a permis à 6 participants de découvrir le travail de l'osier et de réaliser, en 2 jours, dans les règles de l'art, un joli panier.

En 2017, un autre stage va être mis en place.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter La Maisonnée pour vous inscrire.



La Maisonnée
de l'ADMR de Belmont de la Loire,
vous propose de découvrir l'univers de la vannerie
et d'assister à un Atelier sur le travail de l'osier.

Pénétrer dans un atelier de vannerie,
voir comment les brins sont soigneusement sélectionnés,
suivre la confection de paniers, corbeilles, et créations de
toutes sortes, réalisées par chaque participant,
sous les conseils d'un vannier :

M Jean-François BALLANDRAS

Si vous êtes conquis et si vous n'avez qu'une envie :
Apprendre la vannerie,
un stage pourra être organisé, par la suite, à
La Maisonnée.

**Journée Découverte de la Vannerie
le mardi 17 novembre 2015**

RDV à la Maison des Services à Ecoche à 15h45

Renseignements et Inscription au

04 77 63 79 82

IPNS



Des BENEVOLES
Au service des Demandeurs d'emploi
ECOUTER ANALYSER PROPOSER

Association Solidarité Orientation Insertion Emploi

9 Boulevard du Général Leclerc - 42190 CHARLIEU

Tél : 04.77.60.36.09

Mail : asoie@wanadoo.fr

Créée en 1992, l'association ASOIE reçoit toute personne en difficulté.

Nos entretiens portent essentiellement sur une écoute attentive, sans jugement et en toute confidentialité.

Nous intervenons auprès de Demandeurs d'emploi :

- de la communauté de communes de Charlieu / Belmont
- des communes de Saône-et-Loire ou Rhône proches de Charlieu qui utilisent également nos services.

Une ECOUTE

attentive pour mieux comprendre la situation de la personne

Une ANALYSE

approfondie pour mieux proposer des solutions

Une PROPOSITION

- Réalisation de CV
- Aide à l'élaboration de la lettre de motivation
- Des emplois grâce au site Internet ANPE
- Orientation vers des services spécialisés.

Nos permanences :

Lundi et Mardi de 14h à 16h30

Jeudi de 9h à 11h30

Les associations

Atelier chorale des enfants



Devant le succès remporté par l'atelier Chorale ouvert par l'Espace de Vie Sociale, "La Maisonnée" en octobre 2015, cet atelier est à nouveau au programme de notre plaquette pour 2016/2017.

Il a lieu tous les jeudis, de 17h à 18h15, dans la salle de la Maison des Services à ECOCHE. L'Animatrice, Nora Strick, prépare un concert pour le mois de juin et les enfants pourront, à cette occasion, chanter devant un public, lors de la fête du jumelage de Belmont.

NOUVEAU
UN ATELIER CHORALE
POUR ENFANTS

Apprendre le Chant,
tout en s'amusant !

Ouvert

à tous les enfants de 5 à 11 ans,
c'est une approche ludique de l'univers musical,
qui est proposée au cours de cet atelier.
Au travers du jeu, du chant et de divers instruments,
M^{me} Nora STRIK, professeur de chant et de musique,
accompagne les enfants à la découverte de leur potentiel.
Tout en jouant sur l'expression corporelle, elle leur permet
d'acquérir le sens de l'écoute, du rythme et de trouver
leur propre voix...

**Tous les jeudis de 17h à 18h15,
dès le 1^{er} octobre, à la Maisonnée,
Salle de l'ADMR à ECOCHE**

Renseignements et inscription au
- 04 77 63 79 82 -
lamaisonnee@belmont.fede42.admr.org

ASSIAD

Le service de soins à domicile a été géré pendant 30 années par une association loi 1901 "L'ASSIAD". AU 1^{er} Juillet 2016, la gestion du service a été transférée à l'EHPAD du Pays de Belmont après concertation et accord avec Mr Matray Jean-Luc, maire de Belmont, Mme Faintrenie Michèle, directrice de l'EHPAD, l'ARS (agence régionale de santé) et Mme Murard Annie dernière présidente et son conseil d'administration. Mme Faintrenie a accepté d'en assurer la direction. Ce service continuera de fonctionner comme auparavant avec les mêmes aides-soignants mais avec Mme Gentil-Perret Céline comme infirmière coordinatrice qui succède à Mme Berthillot Maryse qui était infirmière coordinatrice depuis le début du

SSIAD en 1986. Mme Berthillot a assuré cette fonction avec humanité, un grand professionnalisme et beaucoup d'écoute auprès de ses patients.

Mme Gentil-Perret promet de continuer dans cette voie. Ce service est destiné à toutes les personnes de l'ex-canton de Belmont de plus de 60 ans, sur prescription médicale dans la limite des places disponibles.

Ce service est gratuit pour les usagers avec une capacité de 26 places et est financé par l'ARS.

Pour des renseignements, prise en charge ou rendez-vous, vous pouvez joindre le service SSIAD/EHPAD aux mêmes numéros :

04/77/63/69/41 et au 06/74/01/99/08.

Les infirmières libérales travaillent en lien avec notre service.

Pour la partie animation, le 06 Octobre nous avons participé à la semaine bleue avec l'Ehpad, l'ADMR et les clubs du canton. Courant décembre, l'animation de Noël, toujours bien appréciée a réuni les patients, aides-soignants et bénévoles. Pour 2017, un programme sera établi pour 2 à 3 rencontres pour faire perdurer le lien entre tous.

Le personnel du SSIAD et les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année.



Bibliothèque

Comme tous les 2 ans votre bibliothèque a organisé le "Troc du Livre". Cette manifestation qui a eu lieu toute la journée du 8 octobre à la salle des fêtes a remporté son succès habituel puisque plus de 1000 livres ont été "troqués". Certains lecteurs matinaux sont même revenus l'après-midi pour dénicher des trouvailles dans les livres arrivés entre temps! Les amoureux des livres ont apprécié d'échanger avec les bénévoles de la bibliothèque... alors ne ratez pas le prochain Troc! Ce sera à l'automne 2018...

Dans le même temps, nous avons participé aux "Chemins de la Lecture" mis en place par la Médiathèque de Charlieu Belmont. Avec l'accord du directeur (et instituteur) Mr Deville, il s'agissait d'accueillir une auteure "jeunesse", Mme Claudine Aubrun dans la classe des "grands". Lors d'une visite à la bibliothèque, les enfants ont reçu chacun un exemplaire de "Sale temps pour les pattes noires" sur lequel ils ont travaillé. D'autres ouvrages de Mme Aubrun ont été mis à leur disposition.

Le travail avec Mr Deville a été sérieux et le livre apprécié car les questions ont fusé comme en témoigne la photo. Les enfants ont aussi manifesté beaucoup de curiosité quant au travail de l'écrivain, à l'alchimie qui produit le livre. Enfin Mme Aubrun s'est gentiment prêtée à la séance de dédicaces pour le plaisir de tous.

Votre bibliothèque s'inscrit maintenant dans le réseau de la Médiathèque Charlieu Belmont .

Si vous avez un peu de temps le mardi après-midi, venez nous rejoindre en tant que bénévole... Et de toute façon, n'hésitez pas à pousser la porte de votre bibliothèque... nous serons heureuses de vous accueillir.

N. Muguet

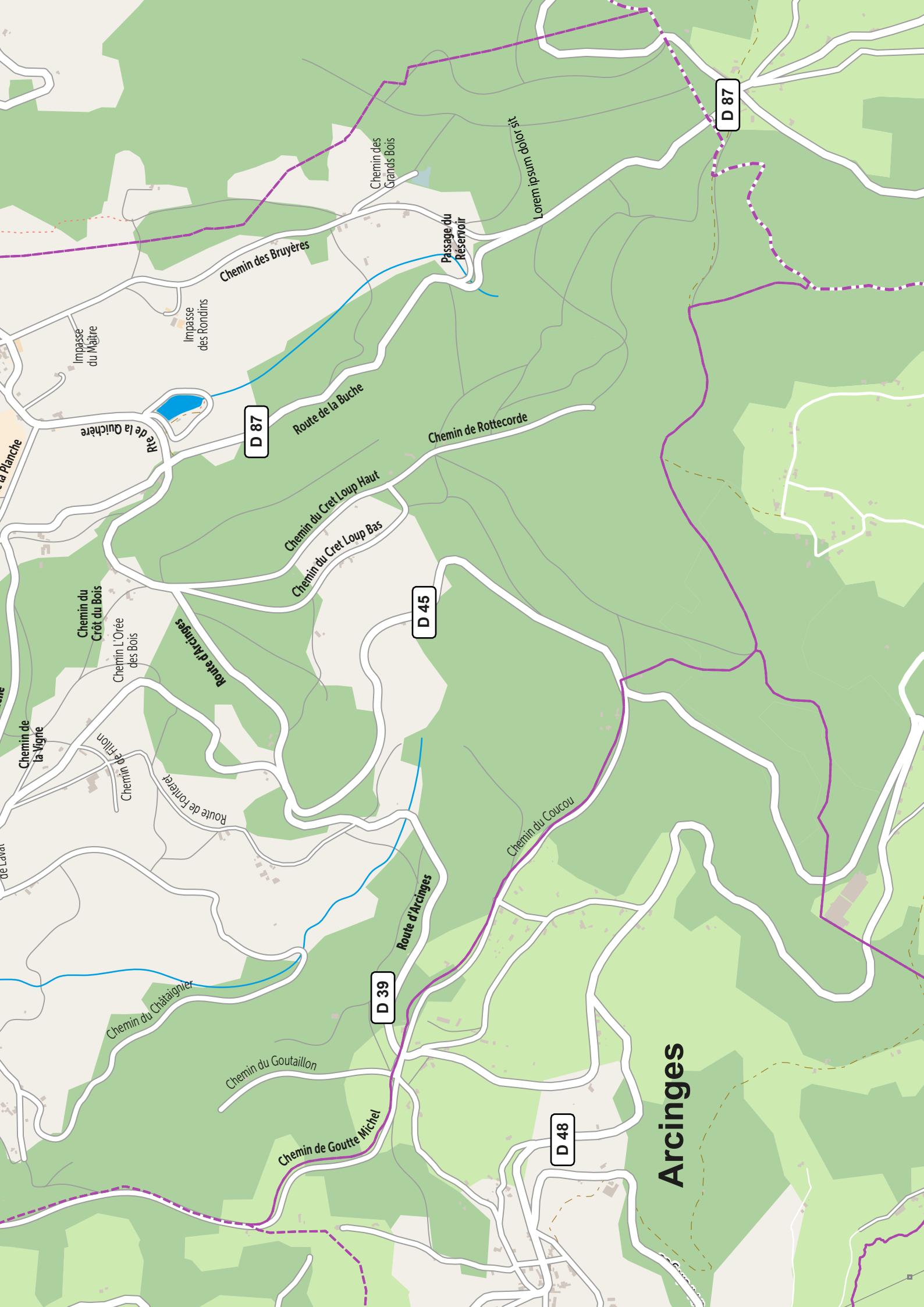


Echoe

Écoche

The map of Écoche features a central cluster of buildings and a network of roads. Key roads include the D 45 (running north-south), D 4 (west), D 201 (east), and D 39 (northeast). The village center is marked by the 'Place du Bourg' and 'Place de l'Abbe Larue'. A purple dashed line traces a path through the village, starting from the west, passing through the center, and heading towards the east. The map is overlaid with green shaded areas representing different land parcels. The word 'Écoche' is printed vertically on the left side of the map and horizontally on the right side.

Arcinges



Vous avez une nouvelle adresse...

Pourquoi avoir une adresse précise ?

Rendue nécessaire par l'arrivée de la fibre, mais aussi pour faciliter le travail des livreurs, des services de secours, de la Poste, de la gendarmerie, de l'électricité et des services administratifs en général, le travail d'adressage a porté sur l'intégralité des foyers écochois. Ainsi, les 331 habitations et de nombreux autres bâtis tels que granges, hangars, garages, bâtiments publics... disposent désormais d'une adresse précise, facilement identifiable. Pour éviter tout dé-marchage commercial, notre fichier des propriétés bâties a été communiqué de manière confidentielle uniquement aux services de La Poste et du cadastre. Tous les autres services n'ont reçu que la liste des nouvelles rues et places.

Comment avons-nous procédé ?

1) Constitution de groupes de travail par quartiers pour nommer nos voies

Dans un premier temps, toutes les voies publiques d'Ecoche ont été recensées au moyen de cartes et du site Géoportail. 5 sous-groupes de quartier ont été constitués rassemblant près de 60 personnes issues du Conseil des Sages, du Conseil municipal des enfants, du Conseil Municipal, de la commission communale des impôts directs, des habitants des quartiers, des Écochois souvent présents sur la commune depuis longtemps... La Presse s'est d'ailleurs faite l'écho de ces travaux à plusieurs reprises.

Les 5 sous-groupes ont d'abord proposé un nom pour chacune des voies en distinguant les différents types de voies : chemin, route, allée, rue, ruelle, place...

Puis une réunion du Groupe de Travail au complet a permis de valider les noms de chacune des voies. Enfin, le Conseil Municipal dans sa séance du 30 septembre 2016 a définitivement adopté les choix du Groupe de Travail.

2) Numérotation de tous les bâtis présents sur la commune

Avec l'aide des services de La Poste, chaque bâti a été numéroté dans chacune des voies dans le respect des normes imposées :

- Les numéros doivent être attribués avec les numéros pairs à droite et les numéros impairs à gauche de la voie.
- Chaque construction doit être numérotée au mètre c'est-à-dire en fonction de la distance qui la sépare du début de la voie. Par exemple, une maison qui se situerait à 150 mètres du début d'un chemin porterait le numéro 150 si cette maison se trouve à droite de la chaussée et le numéro 151 si elle se trouve à gauche.
- La numérotation doit être constante et croissante à partir du début de la voie, le début de la voie étant déterminé par rapport au Centre du Bourg en s'éloignant vers l'extérieur.

Les mesures ont été réalisées par La Poste au moyen du logiciel Guichet (mesure par satellite).

Mémoriser le passé et mieux connaître notre commune

Grâce à l'excellent travail de tous les participants à cette lourde tâche, chaque voie de la commune porte aujourd'hui un nom qui rappelle très souvent l'histoire ou les particularités de notre village. Par exemple Le Chemin des Petits Souliers (chemin emprunté par les enfants de Cadolom pour se rendre à l'école d'Ecoche), Le PontBrenon (nom de notre rivière) ou le Goutte sourde (nom du ruisseau qui traverse toute la commune à partir du Plan d'eau pour finir sa course dans le Pontbrenon au But).

Financement de l'opération d'adressage

Grâce à la participation du Groupe de Travail, des élus et des employés municipaux, une importante économie a pu être réalisée sur cette opération habituellement coûteuse (économie de l'ordre de 13.000 €).

Coût estimé TTC : 13.000 € - 5.000 € (subvention Conseil Départemental) = 8.000 €

Confection plans + recensement voies (réalisé par Groupe de Travail) : 0 € (économie 4.000 €)

- Numérotation des bâtis (par La Poste) 2.000 € (économie 800 €)

Achat des panneaux de rues et plaques de numéros : 9.500 €

- Pose des panneaux de rues : 1.200 € (économie 4.000 €)

Envoi des différents courriers et divers : 300 € (économie 300 €)

- Pose et distribution des plaques de numéros : 0 € (économie 4.000 €)

Important :

Pour effectuer vos changements d'adresse auprès des différents services administratifs, assurances, caisses de retraites, Préfecture, autres ..., vous pouvez facilement utiliser le site internet <https://www.service-public.fr>

De plus, nous avons acheté auprès des services de la Poste des cartes de changement d'adresse pré affranchies. Ces cartes peuvent être retirées auprès du secrétariat de mairie à raison de 5 au maximum par foyer.

Pour ce qui concerne les cartes grises, vous devez signaler votre changement d'adresse auprès de la Préfecture ou Sous-Préfecture dans le délai d'un mois

- Pour les véhicules déjà immatriculés selon les nouvelles normes européennes (depuis avril 2009) un simple papillon autocollant serait à apposer sur la carte grise. Pas de changement des plaques.
- Pour les véhicules immatriculés avant avril 2009, vous devez changer votre carte grise et changer vos plaques d'immatriculations.

Nous adressons tous nos remerciements renouvelés à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette opération historique pour notre village.



54 nouveaux noms

LIEU DIT ACTUEL	NOM DES VOIES	LIEU DIT ACTUEL	NOM DES VOIES
LE BUT	Route du But	LA FOREST	Montée de La Forest
LE BUT	Route du Moulin	LA FOREST	Chemin des Grandes Terres
LE CAIRE	Route du Caire	LA FOREST	Impasse du Vieux Four
LE BUT	Chemin de Marius	LA QUICHERE	Route de la Quichère
LE BUT	Chemin du Cimetière	LA QUICHERE	Chemin de la Planche
LE BUT	Chemin des Marcheurs	LA QUICHERE	Route du Relais de Poste
BERTHILLOT	Chemin de Berthillot	LA QUICHERE	Chemin du Chatelet
BERTHILLOT	Chemin du Châtaignier	LA QUICHERE LES BRUYERES	Chemin des Bruyères
LA BAIZE	Route du Pontbrenon	LA QUICHERE LES BRUYERES	Impasse des Rondins
LA BAIZE	Impasse de la Baize	LA QUICHERE	Route de la Buche
JUIN	Montée des Scieries	LA QUICHERE LES BRUYERES	Passage du Réservoir
JUIN	Route de Juin	LA QUICHERE LES BRUYERES	Chemin des Grands Bois
JUIN	Route du Chizelet	CROT DU BOIS	Chemin du Crôt du Bois
JUIN	Route du Quartier Noir	CROT DU BOIS	Chemin L'Orée des Bois
JUIN	Route de Cadollon	LE CRET LOUP	Chemin du Cret Loup Haut
JUIN	Chemin des Roches	LE CRET LOUP	Chemin du Cret Loup Bas
JUIN	Chemin des Petits Souliers	L'ARDILLAT	Route d'Arcinges
JUIN	Chemin Les Seignes	FONTERET	Route de Fonteret
JUIN LES SEIGNES	Route des Grattaz	FILLON	Chemin de Fillon
LE BOURG	Rue du Bourg	LAVAL	Chemin de la Vigne
LE BOURG	Montée de l'Ecole	LAVAL	Chemin De Laval
LE BOURG	Route de Gourlaine	ARCINGES	Chemin du Coucou
LE BOURG	Route du Cergne	LE CRET LOUP	Chemin de Rottecorde
LE BOURG	Place de la Bascule	LES BRUYERES	Impasse du Maître
LE BOURG	Place de l'Abbé Larue	FONTERET	Chemin du Goutaillon
VATRON	Route de Vatron	FONTERET	Chemin de Goutte Michel
VATRON	Impasse de Goutte Sourde	BERTHILLOT	Ruelle des Tulpiers

Les associations

Rallye Plaisir Passion



La saison 2016 aura été assez faste pour les équipages de Rallye Plaisir Passion. Bien que les membres se soient dispersés sur la France pour raisons professionnelles, ils continuent de courir sous les couleurs de leur commune.

L'association Écochoise était au départ de 16 épreuves.

On pourrait sommmer nos équipages les Poulidors du podium, avec 7 rallyes terminés en 4^e place.

La meilleure représentante fut Amandine Lebretton qui participa à 8 rallyes, avec 4 places de 4^e, 3 abandons et une belle 2^e place au rallye du Rouergue, manche du championnat de France des rallyes.

Yoann Lebretton et Jean-Jacques Micollier prirent le départ de 2 rallyes avec 2 places de 4^e. Yoann reprit également la place de copilote avec une victoire de classe au rallye de Matour et un abandon malheureux en fin de saison.

Pour son unique rallye de l'année, Denis Lebretton était contraint à l'abandon au rallye des Ardennes. Mais il termina l'année sur une note positive avec (encore!) une 4^e place au slalom de Sausheim,

Pauline Lotz fut, certainement, la meilleur "performeur" de cette saison avec 2 places de 2^e.

La saison 2017 a déjà commencé, et de belle manière.

Amandine était au départ du rallye le plus connu et réputé au monde : le rallye Monte Carlo, 1^{re} épreuve du championnat de monde des rallyes.

Avec une des plus petite voiture du plateau, et dans des conditions hivernale difficile, digne d'un vrai Monté Carlo, l'équipage termine cette belle épreuve en 38^e place (sur 76).

La suite de la saison devrait être composée de plusieurs épreuves dans le baquet de droite pour Amandine et Pauline. La saison de Denis devrait être axée sur les slaloms avec pour objectif la finale de la coupe de France des slaloms qui se déroulera à Roanne le 10 septembre.

Société de Chasse St Hubert

La saison 2016/2017 a été bien remplie, avec de nombreuses activités :

Un Dimanche à la Chasse : Organisé au niveau national afin de faire connaître la chasse à des invités non chasseurs. Les participants qui étaient invités sont repartis très satisfaits.

Raid Bleu : Les chasseurs ont été sollicités par la Mairie pour participer au ravitaillement de cette manifestation.

La Marche de l'Environnement : Les chasseurs d'Ecoche participent massivement au déroulement de cette marche, organisée par les chasseurs des cantons de Perreux-Charlieu-Belmont. Le bénéfice revient à la Ligue contre le cancer.

Le chalet de la Madone : Cette année nous avons réalisé un agrandissement pour que ce local soit aux normes pour la découpe du gibier.

La saison 2016/2017 : La saison s'achève, et la société de chasse un fait un effort particulier sur les consignes de sécurité. Avec une trentaine de rongeurs, dix renards, quinze chevreuils, un sanglier et divers petits gibiers, le plan de chasse est réalisé. Nous remercions les propriétaires pour leur aide.

Le bureau est composé de :

Président : Michel Moratille

Vice-président : Benoit Joasson

Trésorier : Bastien Troncy

Secrétaire : Hervé Clarin

Membres actifs : Pascal Desplasse, Philippe Blanot, Alain Troncy, Cyril Millet



Les associations

Comité des fêtes



Avril 2016 : Mâchon à la salle des fêtes qui avait réuni à peu près 80 Ecochois autour d'un menu préparé par Joëlle de "la Tablée Ecochoise".

Mai 2016 : marché des producteurs locaux et de l'artisanat. Malgré le mauvais temps pas mal de visiteurs ont fait un tour sur la place de l'église.

Juin 2016 : fête de la musique à la salle du basket (le temps était malheureusement pas favorable) avec les interprétations musicales de Mike et son Banjo, JEM et Big Man and the Dynamites.

Juillet 2016 : fête de l'été avec feu d'artifice, gaufres, barbecue et petite "boîte de nuit" pour les jeunes jusqu'à 99 ans.



Septembre 2016 : deuxième Marché des producteurs et de l'artisanat. Le temps était au rdv ! Une dizaine d'exposants satisfaits et la buvette du comité honorée jusqu'à la dernière goutte !

Octobre 2016 : Marche familiale dans les forêts autour d'Ecoche avec, à midi, du saucisson-pommes de terre dans une stabulation. 70 marcheurs venus d'Ecoche et des alentours. Un «petit» monde, certes, mais c'est en partie cela qui a fait tout le charme de cette journée. Que des retours positifs pour cette marche qui n'a pas eu lieu pendant de nombreuses années.

Toutes ces manifestations seront reconduites en 2017 avec quelques petites nouveautés.



**Faites la fête avec tout votre corps, avec tout votre être.
Et tant pis si vous y laissez des plumes.
Ca repousse !**

Sophie Chauveau, écrivain

Une pluie de plumes sur Ecoche !

Voilà un défi que le nouveau bureau du comité des fêtes avec sa vingtaine de membres actifs souhaiterait relever cette année tout en restant sur la même ligne qu'en 2016 où 6 manifestations avaient été organisées :



Nous débuterons l'année le 19 mars avec le traditionnel mâchon.

Au programme : une choucroute préparée par Joëlle, des jeux et petites animations pour les enfants, un Quiz sur Ecoche sans oublier les chants et blagues légendaires, indispensables à ce moment convivial.

Vous pourrez également marquer les dates suivantes dans vos agendas:

- Marchés des producteurs et de l'artisanat : dimanches 7 mai et 10 septembre
- Fête de la musique / Fête de l'été : samedi 8 juillet
- Marche d'Ecoche : dimanche 15 octobre

D'autres idées et projets sont en train d'être étudiés...

Les membres du comité seront heureux de vous revoir lors de ces moments conviviaux entre villageois. A très bientôt !

Les associations

Les Amis de l'Etang



Cette association a été créée au début de l'année 2016.

Son bureau est composé comme suit :

- Président : Desseigne Arnaud.
- Trésorier : Bassi Mickael.
- Secrétaire : Besancon Daniel.

Notre principale activité est la gestion de l'étang de la Quichère de l'entretien des abords et de la garderie.

Pour l'année 2017 l'ouverture de pêche aura lieu le 18 mars 2017 puis la fermeture le dimanche 24 septembre 2017.

Nous avons également notre journée pêche le dimanche de Pentecôte.

Au mois d'octobre un voyage d'une journée a été organisé pour assister à une vidange d'étang dans les Dombes ainsi que la visite d'une pisciculture.

Le bilan financier est équilibré par rapport à 2015.

Pour renseignements supplémentaire :
Tel 06 84 65 60 01 ou 06 51 92 46 89

Le président. Desseigne Arnaud



Marchons à Ecoche

A pied, on a tout le loisir d'apprécier les jolis panoramas

A vos bâtons... de marche !

Vous auriez envie d'aller vous promener par les jolis chemins éco-chois mais vous manquez un peu de courage : venez donc rejoindre notre modeste groupe de marcheurs, pour des balades très informelles n'excédant guère une durée de 2 h - 2 h 30.

Rendez-vous tous les lundis à 14 h place de l'église, sans plus de formalité, mais dans la joie et la bonne humeur. Bien sûr les conditions météo font parfois qu'il n'y a pas d'amateurs !!!

Contact actuel : Marilou Chavanon
06 30 01 20 49

Les associations



Gym Tonic

Cette année, l'association Gym Tonic s'est équipé de DynaPro, qui permettent à Chantal d'élaborer de nouveaux exercices.

Les cours sont variés et se déroulent dans la bonne humeur tous les mercredis de 19h à 20h, à la salle des Fêtes.

Le cours d'essai est gratuit.

Le Bureau

Théâtre



La comédie Écochoise a présenté, au mois d'avril 2016, une pièce de Bruno Bruard : "Cher Edouard".

Après un petit démarrage, les soirées ont été un peu plus fréquentées.

Cette année malheureusement il n'y aura pas de représentation. Nous manquons d'effectifs et nous vous invitons vivement à nous rejoindre, toute personne de tout âge est la bienvenue !

Le bureau se compose comme suit :

Présidente : Marie-Claire MOREL

Secrétaire : Maryvonne CHARLET

Trésorier : Hubert SAUVAGE

Nous nous réunissons tous les deux Jeudis à partir de 14 h à la salle de la mairie, que celle-ci met gracieusement à notre disposition.

Nous jouons aux cartes, au Scrabble et autres jeux. Un petit goûter avec boissons est servi dans une bonne ambiance.

Notre repas annuel se déroule toujours au printemps, toute personne désirant y participer y est la bienvenue.

Nous envisageons un pique-nique au mois d'août, un gala avec repas et une proposition pour un voyage d'une journée en car. Venez nombreux, nous vous accueillerons.



Les associations

Basket

Le mot du président

Pour cette année nous déplorons le forfait de l'équipe seniors féminine par manque d'effectif. Mais nous comptons dans nos rangs les célèbres "anciens" jouant au niveau élite mais aussi une équipe de loisirs qui continue de progresser. Les garçons toujours en entente avec les clubs de St Igny-de-Roche et Chauffailles continuent de flirter avec le haut de tableau. Nous avons tout de même une équipe féminine en entente qui évolue en d3. Nous n'oublions pas toutes les équipes de jeunes qui sont le futur de nos clubs. Pour cela, n'hésitez pas à venir encourager tous ces joueurs qui le méritent vraiment et qui aiment pratiquer le basket.



Baby

Cette année les babys basket d'Écoche sont en entente avec les jeunes de Chauffailles. Un très bon groupe de 22 enfants se forme pour de très belles années à venir pour les clubs.

Entraîneurs : Jérémy Duperron, Yoann Troncy



Poussines

Grâce à l'arrivée de trois nouvelles recrues, l'équipe de poussine CESTI est composée de 5 écochoises : Leia Deveaux (5), Julie Dubouis (9), Agathe Millet (10), Léa Dubouis (12), Charline Dargère (20) et de 5 chauffaillonnnes : Aimy Soupe (4), Charlyne Bretaire (8), Asma Nouali (13), Lili-Rose Laroche (14), Gloria Puillet (15). Les entraînements, menés par Laure Breymand, se déroulent les mercredis après-midi et les matchs à domicile, à 13 h 15 au COSEC de Chauffailles. Les progrès de chacune sont indéniables ! N'hésitez pas à venir les encourager : la bonne ambiance est assurée !

Poussins mixtes

Cette année 10 petits basketteurs âgés de 8 à 10 ans forme l'équipe U11 du CESTI. L'équipe est composée de jeunes basketteurs venu des différents clubs d'Écoche et de Chauffailles sans quoi nos basketteurs Écochois n'aurait pu continuer leur passion, les entraînements ont lieu le jeudi de 17h45 à 19h et les matchs se déroulent le samedi à 14h, venez nombreux encourager la future relève de CESTI

Coach : Rodolphe Calendrie

Les associations



Benjamins

Benjamins : équipe agréable... des ados quoi ! Bon potentiel à développer. C'est surtout une bande de copain.

Entraîneur : Jérôme Besencon



Minimes filles

L'équipe minimes filles joue cette année en pré région .Avec deux entraînements par semaine le groupe est très soudé et reste toujours de bonne humeur.

Entraîneur : Mickael Bassi



Benjamines

Débuts difficiles pour l'équipe CESTI Chauffailles U13 composée de 7 éléments dont 6 filles qui en sont à leur première année dans la catégorie. En effet cette équipe compte dans ses rangs Camille, Victoria, Lila, Carla, Louison et Melina depuis l'année dernière. Seule Wafa les a rejoint pour leur apporter son expérience. Le changement principal depuis l'année dernière est le passage sur grands panneaux mais force est de constater que match après match cette équipe progresse et montre une bonne cohésion. La fin de saison n'en sera que plus belle.

Coach : Cyril Ducruy,Caroline Dubien.



Cadettes 1

Les cadettes 1 évoluent au niveau départemental 2 et devraient jouer les premières places sur la deuxième phase du championnat. Renforcées par 2 cadettes deuxième année, les matchs sont de niveau très encourageant pour la suite.

Entraîneur : Mickael Bassi

Les associations



Cadettes 2

Les cadettes deuxième année profitent de leur dernière année de cadette pour passer de bons moments ensemble.

L'année prochaine elles seront en catégorie seniors filles ou elles devront faire face à des joueuses beaucoup plus expérimentées.

Nous leurs souhaitons bon courage pour les année à venir.

Entraîneur : Florence Robin

Seniors filles

Les cadettes deuxième année profite de leur dernière année de cadette pour passer de bon moments ensemble.

L'année prochaine elles seront en catégorie seniors filles ou elles devront faire face à des joueuses beaucoup plus expérimentées.

Nous leurs souhaitons bon courage pour les année à venir.

Entraîneur : Florence Robin



Seniors Garcons

L'équipe 1 est composée de Lamure Édouard, Perrin Laurent, Lamure Jean-Christophe, Moreira Frédéric, Moncorgé Vincent, Corneloup David, Perrin François, Labrosse Léon, Rathier Romain, Demurger Victoriën, Nouali Adel. Le basket est au rendez-vous, les victoires aussi. Une seule défaite à ce jour. Nous avons de beaux espoirs pour que cette saison soit réussie. Beaucoup de rencontres restent à jouer mais avec beaucoup de supporters nous pourrons aller loin.

Equipe vétérans.

Cette équipe comme le nom l'indique se forme de joueurs tous âgés de plus de 35 ans.

L'âge n'a aucun effet sur la prestation sur le terrain, leur envie de jouer au basket reste intacte.

Vous pouvez venir les encourager les vendredis soir.

L'histoire



L'histoire

En mémoire de l'Abbé François LARUE

**Né à Écoche, le 24 décembre 1888,
exécuté à Saint-Genis-Laval, le 20 août 1944**



Sur le monument aux morts de la commune d'Écoche, aux cinquante tués de la guerre de 14 font écho les deux seuls morts de la dernière guerre, donnant ainsi la mesure du vécu si différent des deux conflits mondiaux dans nos campagnes. Mais, l'un de ces deux morts attire l'attention à la fois par sa qualité et les circonstances de sa disparition : "abbé François Larue, massacré par les Allemands à Saint-Genis-Laval le 20 août 1944". Deux tiers de siècle se sont écoulés depuis cet évènement, la plupart de ceux qui ont connu l'abbé ont eux-mêmes disparu et leur mémoire vivante s'en va comme les traces matérielles,

lettres, documents, photographies relatives à sa personne et à cette époque. Pourtant, l'on pressent que ce prêtre résistant, fils de la modeste paroisse paysanne d'Écoche, auquel la ville de Lyon a dédié une de ses places, devait être grand, d'une grandeur liée à son état et aux circonstances de sa mort. Les premiers témoins qui se présentent à notre recherche nous le confirment avec éclat. Du poète et futur Académicien Pierre Emmanuel, nous lisons : "Parmi ceux que j'aimai pendant la guerre et dont je fus le compagnon, aucun ne fait plus grande figure que mon ancien maître, l'abbé Larue". Un autre Académicien,

l'historien Robert Aron dit de lui : "Parmi les ministres des diverses confessions qu'il m'a été donné d'approcher, aucun ne m'a fait mieux comprendre la possibilité d'être prêtre". De tels témoignages encouragent à poursuivre une recherche, qui se heurte bientôt à la rareté des documents. Après son arrestation, l'appartement de l'abbé Larue a été pillé par la gestapo et, auparavant, son activité clandestine laissait bien évidemment peu de traces. Le personnage est paradoxalement : prêtre et soldat, esthète et homme d'action, critique du christianisme et mourant sous le signe de la croix.

La maison natale de François Larue est une belle ferme de village, attenante au presbytère de l'église d'Écoche. C'est là qu'il est né le 24 décembre 1888, fils cadet d'Auguste Larue et de Marie-Joséphine Plassard, familles paysannes aisées qui devaient accéder successivement à la mairie du village pendant près de la moitié du XX^e siècle. Il porte aussi les prénoms de Marie comme il est souvent d'usage dans les familles très chrétiennes, et de Noël qui fête la nativité du Christ, nuit qui vit aussi la naissance du petit François.

Cette région du haut-Beaujolais, surnommée au dix-neuvième siècle la Vendée roannaise, avait gardé une forte imprégnation religieuse et était une pépinière de vocations religieuses et sacerdotales. Rien d'étonnant donc si le jeune François qui manifeste très tôt de remarquables capacités intellectuelles, est distingué pour engager des études secondaires débouchant naturellement sur le sacerdoce.

En 1909, probablement après les deux ans de philosophie du grand séminaire, François Larue est appelé pour le service militaire au 98^e régiment d'infanterie. La durée du service est alors fixée à deux ans, et François Larue, qui a participé à l'école des sous-officiers de réserve, est nommé sous-lieutenant de réserve au terme de son service.

François Larue reprend ses études de théologie à l'issue de son service militaire jusqu'à l'année 1912 qui est marquée par sa double ordination au diaconat et à la prêtrise le 21 décembre. Entre-temps, il s'est engagé, à la rentrée universitaire 1912-1913, dans une licence de sciences aux Facultés catholiques, tout en occupant la fonction de préfet des études au collège des Minimes. Il assure aussi la préparation militaire de ses collègues étudiants, "faisant faire l'exercice, en accompagnant ses commandements de quelques joyeuses plaisanteries" (souvenirs de M.Chapas,

doyen de la Faculté catholique des sciences). Se révèle là un trait de caractère de François Larue, joyeux, spirituel, entraînant, fait pour le commandement. Tel est le personnage qui est mobilisé, le 2 août 1914, comme sous-lieutenant au 229^e régiment d'infanterie. Il est rapidement engagé sur le front des Vosges et gagne bientôt sa première citation en emmenant ses hommes au feu.

Ses connaissances scientifiques conduisent à son détachement, comme lieutenant, au service téléphonique de la 3^e brigade de Chasseurs alpins, Chasseurs qui constitueront sa famille militaire pendant trente années. Jusqu'à la fin de la guerre, il évoluera comme spécialiste des transmissions et du renseignement, à l'état-major de différents groupes de Chasseurs alpins. Dans ces fonctions, il confirmera ses qualités, recevant sur le front de la Somme cinq nouvelles citations mettant en avant "son courage et

L'histoire

son sang-froid remarquables...dans des situations difficiles et dangereuses... chargé de missions en première ligne". Il est nommé capitaine en juillet 1917 et ne sera démobilisé que le 6 août 1919, après neuf mois d'occupation en Allemagne, avec la Croix de guerre et le titre de Chevalier de la Légion d'honneur.

François Larue termine la guerre couvert de gloire et indemne de blessures ; mais sans doute profondément marqué par un conflit dans lequel Louis Augros voit la première grande rupture de la société villageoise chrétienne : "La plupart des hommes de 18 à 45 ans furent plongés pendant des années dans un monde à peu près vide de pratique religieuse et où s'exprimaient des positions agressives par rapport à leur foi". Après cinq années de guerre et de fureur, l'abbé François Larue semble pourtant renouer simplement avec son passé : il revient aux Facultés catholiques de Lyon pour terminer sa licence es-sciences commencée en 1912. Il est en même temps professeur à l'école du Point-du-jour. "L'on fondait alors sur lui les plus grands espoirs pour une brillante carrière mathématique" (doyen Chapas), ce qui explique ensuite un séjour d'un an à Paris, à la Faculté des sciences, pour commencer la préparation d'un doctorat en mathématiques.

De 1925, date où il est nommé professeur aux Lazaristes, collège tenu par les Frères des écoles chrétiennes auquel est associé le cours Sogno, jusqu'à la seconde guerre mondiale, vont s'écouler les quinze années obscures de l'abbé Larue. Pierre Emmanuel, qui est le témoin capital des dix dernières années de sa vie, et qui a fait sa connaissance comme élève en 1934, le décrit pratiquant sa pédagogie "comme l'ironiste le plus constant qui se put voir, léger, rapide, cruel, d'une bonté pourtant qui maniait l'aiguillon sans blesser". (Pierre Emmanuel, "Qui est cet homme ?"), témoignage corroboré par le directeur des Lazaristes lors d'un hommage rendu après guerre : "Nous le revoyons dans cette attitude familière du professeur au tableau, le bâton de craie à la main, à demi tourné vers sa classe, l'œil malicieux, dans une physionomie éclairée d'un sourire bon enfant. Il ne fallait pas risquer la trop naïve question, sous peine de s'attirer une réplique humoristique ou cocasse qui, d'ailleurs, aurait pu décourager toute demande d'explication, si d'autre part ne s'était constamment manifesté chez lui le cœur d'or du prêtre, toujours accueillant, toujours charitable". Sauf l'interruption d'une année de guerre en 1939/40, l'abbé Larue aura donc exercé pendant vingt ans

dans le même fonction et le même établissement, avec succès et plaisir.

Il va trouver dans la poésie l'équilibre de sa pensée et de ses émotions, non par l'écriture poétique, mais dans l'étude, le commentaire des poètes les plus ardues, les plus obscurs au premier abord, les plus formalistes dans leur expression, Mallarmé et surtout Valéry. Qu'il s'agisse des mathématiques ou de la poésie comme d'autres formes d'art (l'abbé Larue fut aussi un passionné de sculpture), il s'agit de retrouver le même esprit humain dans ses productions les plus élevées. Et cette recherche du vrai et du beau se fait sans intention métaphysique ni finalité sociale, avec le seul souci du jeu de l'esprit.

Entre temps, l'abbé Larue a poursuivi sa carrière militaire avec des affectations dans des unités où il effectue des périodes pendant les vacances scolaires. En 1933, il est nommé chef de bataillon de réserve. C'est ainsi qu'il prend la tête du 107ème bataillon de Chasseurs alpins constitué lors de la déclaration de guerre, en septembre 1939, près de Chambéry. Le bataillon va se déployer en Savoie et Haute-Savoie pendant la "drôle de guerre", et c'est dans les Hautes-Alpes, dans le secteur de Villard-Sallet où il a été affecté que le bataillon recevra le choc de la déclaration de guerre de l'Italie à la France le 10 juin 1940. Les postes d'avant-garde, attaqués par les chasseurs alpins italiens, leur infligent des pertes qui les obligent à se retirer. Mais la guerre se termine rapidement, et le bataillon est dissous le 14 juillet 1940 et le commandant Larue démobilisé. Les officiers du 107^e bataillon seront après-guerre les gardiens de la mémoire militaire du commandant Larue, élevant en 1948 un monument à sa mémoire dans le Queyras, au lieu de son poste de commandement, et baptisant à son nom un pic surplombant de la chaîne des Alpes. Surtout, cette période d'une année où François Larue parcourt toute la chaîne des Alpes lui fournit de précieux renseignements sur la connaissance du terrain et des hommes, utiles à son action ultérieure d'organisation des maquis.

Dès la rentrée scolaire de 1940-41, l'abbé Larue reprend son poste de professeur. Ses sentiments politiques sont d'emblée sans ambiguïté. Il en rend compte dans un texte publié ultérieurement où il flétrit les membres du clergé qui se sont compromis avec le régime de Vichy. Mais, dit-il, "il y eut aussi dans l'Eglise de France, et dès 1940, des hommes assez robustes de cœur et de pensée, pour ne pas s'abandonner au courant et devenir le jouet des circonstances. Ils pensaient alors que l'armistice était une lâcheté et une redoutable

erreur, ils soupçonnaient seulement que c'était une trahison ; ils pensaient que le gouvernement de Vichy était un gouvernement d'usurpation qui allait s'appuyer sur tous les adversaires de la démocratie ; ils en déduisaient que cette tare originelle ne pouvait conduire qu'à la collaboration avec le nazisme, c'est-à-dire à la ruine de leur idéal humain. Ainsi furent-ils les premiers agents de la résistance spirituelle en attendant de travailler à la résistance organisée et armée". ("Itinéraires", mars 1944).

De la résistance spirituelle à la résistance organisée, il s'écoulera un peu plus d'une année. Son ami le doyen Chapas a témoigné que c'est à la fin de l'année 1941 qu'il rejoint l'Armée secrète. Aux Lazaristes, on a relevé l'événement : "Un soir, il nous arriva plus en train qu'à l'ordinaire : il avait reçu un chef qui l'avait entretenu du projet d'Armée secrète. Depuis cet instant, l'orientation de l'abbé Larue était très nette. Si, par ses paroles, il cingle tous ceux qui parlent de collaboration et de conciliation, on sait qu'il agit plus encore". (Directeur des Lazaristes, 1946). C'est donc à travers les réseaux d'officiers qui, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'armée d'armistice, préparent une reprise des combats, que l'abbé est entré en résistance active. Le colonel Descours, son futur chef à l'état-major régional des FFI en 1944, était alors commandant d'un escadron du régiment de cuirassiers de la Part-Dieu, et il a témoigné l'avoir connu dès la fin de l'année 1940. Ce sont tous ces contacts, tous ces réseaux qui sont activés lorsque se crée l'Armée secrète à la fin de 1941. C'est effectivement à cette date que la Résistance va prendre sa pleine dimension avec l'invasion de la zone sud par l'armée allemande, suite au débarquement allié en Afrique au Maroc. L'armée de l'armistice est dissoute, précipitant le regroupement des officiers résistants, alors que, dans le même temps, l'invasion de l'URSS en juin 1941 fait basculer les communistes dans la résistance active. Un autre facteur qui va avoir un impact décisif est constitué par l'exigence allemande de recrutement de main d'œuvre sur le territoire français qui s'exprime au printemps 1942. Elle concerne d'abord les ouvriers en septembre 1942, puis l'ensemble des jeunes sous la forme du STO (service de travail obligatoire) en février 1943. Cette mesure va à la fois accélérer le retournement de l'opinion contre le régime de Vichy et alimenter les réseaux de résistance puis les maquis avec les réfractaires au départ en Allemagne.

L'action de l'abbé Larue va alors se déployer sur deux plans. "Sans apparemment changer de vie, continuant d'être un professeur tranquille, heureux de re-

L'histoire

trouver sa pipe et ses livres, il devient un des chefs de la résistance militaire dans le sud-est". ("Qui est cet homme ?") C'est à jeter les bases des maquis de l'est de la région qu'il va essentiellement se consacrer, tirant tout son parti de sa connaissance du milieu et des cadres militaires, notamment des Chasseurs alpins. Le mémoire de proposition pour le médaille de la Résistance indique que "toutes ses vacances furent utilisées par cet officier supérieur pour rendre visite aux maquis des deux Savoies, du Jura puis de l'Isère. Son action va prendre toute son ampleur à partir de la fin de 1942 avec la création du service du travail obligatoire". Son métier d'enseignant, sa proximité avec l'Université, le mettent en contact immédiat avec les étudiants touchés par cette mesure en juin 1943. "Les mesures tyranniques qui frappèrent les étudiants lui permirent d'intensifier le recrutement avec un savoir-faire qui dénotait une psychologie parfaite de l'âme des jeunes gens. Mais pour ceux qui n'avaient pas la force morale ou la vigueur physique (pour aller au maquis), il sut trouver les moyens appropriés d'échapper à l'esclavage". (doyen Chapas). Et l'on dispose effectivement du témoignage de ceux à qui il a pu fournir de faux papiers. C'est par cette activité d'aide aux clandestins que devait se nouer une belle amitié avec Robert Aron. Au début de 1944, les maquis ont pris leur plein développement ce qui suscite la réaction militaire des Allemands assistés de la Milice. Le doyen Chapas nous montre alors le commandant Larue accablé par les premiers revers lors de l'attaque contre le maquis du plateau des Glières en Haute-Savoie : "Un moment, c'était en février 1944, le commandant Larue voit que nos formations militaires clandestines allaient être anéanties sans espoir si ce n'est sans gloire". Et c'est malheureusement sous ce signe qu'il devait être arrêté en mars 1944.

Une autre face de son activité résistante est constituée par son implication dans le milieu des intellectuels résistants qui s'organise progressivement à partir de la fin de l'année 1942. Les journaux clandestins constituent le premier moyen de mise en réseau : en septembre 1942, "Les lettres françaises" sont créées en zone nord, en février 1943, "Les étoiles" sont fondées en zone sud sous l'impulsion d'Aragon, de l'historien du cinéma Georges Sadoul et de l'intellectuel catholique Stanislas Fumet. Un témoignage relève l'amitié qui lie l'abbé Larue et Georges Sadoul, et il est probable que l'article "Itinéraires" qu'il a écrit début 1944 a été publié dans "Les étoiles". Ce journal disparaît fin 1944 pour reparaître quelques années après-

guerre sous la codirection de Pierre Emmanuel. "Les lettres françaises" et "Les étoiles" sont l'expression du Comité national des écrivains créé dès la fin de 1941 ; l'influence communiste est forte notamment en zone nord. Sous son égide, les autres professions intellectuelles (journalistes, juristes, cinéastes...) s'organisent en comités locaux et régionaux. Et nous avons le témoignage précieux de Pierre Emmanuel décrivant la création du Comité des professeurs de la zone sud dans l'appartement même de l'abbé Larue : "Je me rappelle la première réunion du Comité national des professeurs qui fut formé chez lui pour toute la zone sud. Il y avait là quelques grands universitaires...Ils pourront témoigner de l'ascendant de l'Abbé Larue sur les débats". Ces moments de rencontre le marqueront profondément, il en témoigne lui-même : "Dès que la lutte commença à s'esquisser, on vit se rejoindre des gens qui ne se furent jamais rencontrés quelques années auparavant...Ceux qu'un même souffle poussait sur les chemins se rencontraient comme par enchantement, et chaque nouvelle rencontre créait une nouvelle maille d'un réseau de force et d'amitié". ("Itinéraires", mars 1944).

Parce que, parallèlement, l'abbé Larue constate avec dépit l'absence massive des chrétiens dans le combat en cours : "Les déception nous vinrent surtout des nôtres ou de ceux que nous avions cru être des nôtres". Et il a cette image puissante pour stigmatiser le cardinal Gerlier recevant le maréchal Pétain devant la cathédrale de Lyon : "Nous avons vu devant nos porches vénérés la haute pourpre cardinalice s'incliner devant l'usurpateur". ("Itinéraires") Au-delà du problème politique, il y a chez lui à ce moment là les signes d'une crise religieuse qui se nourrit d'une double mise en question, sociale et dogmatique. Dans un texte de 1942 intitulé "Naissance et mort des religions", il constate que "les masses de tous les pays rejettent une religion qui, en glorifiant la pauvreté et en rejetant dans l'au-delà la compensation des misères de cette vie, contribue à maintenir une injuste répartition des richesses". En ce début des années 40, l'engagement de l'abbé Larue cristallise des idées et des sentiments déjà présents dans ses positions intellectuelles et existentielles antérieures, mais exacerbées par la confrontation avec le nazisme et le communisme dont l'énergie humaine l'impressionne. "Je ne pense pas que le christianisme sorte intact de cette terrible aventure" écrit-il dans "Naissance et mort des religions".

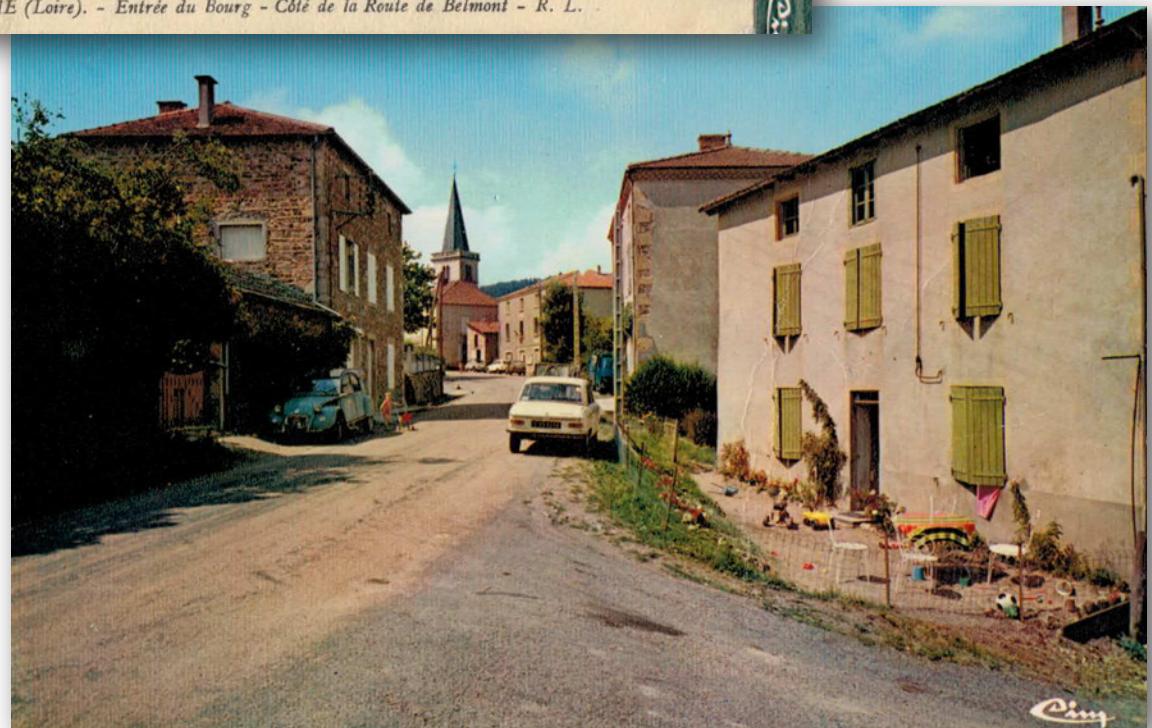
Et pourtant, c'est à cette heure que Robert Aron déclare à son sujet dans la longue dédicace de son ouvrage "Retour à l'éternel" : "Parmi les ministres des diverses confessions qu'il m'a été donné d'approcher, aucun ne m'a fait mieux que vous comprendre la possibilité d'être prêtre", car il lui sait gré de n'avoir pas été "un professionnel de Dieu", que, peut-être à travers ses propres doutes, il ait libéré en lui "cette parcelle de libre arbitre qui constitue, mieux qu'aucun dogme, l'étincelle divine en nous".

Ces années 1942-44 de plongée dans l'action offrent ainsi à l'abbé Larue des opportunités de rencontres fécondes, sources de méditations sur son histoire personnelle et sur le sens de sa vocation. Pourtant, cette action était conduite sous la pression d'une clandestinité lourde de menaces, mettant en jeu sa vie même. Il en était parfaitement conscient, ayant confié à son chef le colonel Descours : "Vous savez, il y a des moments où il n'y a pas de milieu entre le martyre et le déshonneur". En novembre 1943, face à la menace, il avait jugé à propos de disparaître quelques temps, pour reprendre ses cours au début de 1944. En février, nouvelle alerte qui inquiète son entourage à qui il répond : "Non, il convient d'être fataliste, advienne que pourra" ..

Et il advint qu'il fut arrêté par la Gestapo à la sortie de ses cours le 28 mars 1944 dans le cadre d'une vague d'arrestations touchant l'ensemble de la Résistance lyonnaise. Il est interné au fort Montluc, interrogé et torturé.

Et nous disposons du témoignage poignant de Lise Lesevre, résistante lyonnaise issue du monde universitaire et elle aussi engagée dans l'organisation des maquis, arrêtée à la même période que lui, qui le découvre quelques jours après, le 3 avril, à l'Ecole de santé militaire où Klaus Barbie interroge les prisonniers : "La séance se termine à l'heure du retour à Montluc ; le camion est dans la cour. Les prisonniers attendent l'ordre d'y monter. On me pousse auprès d'eux. Le cauchemar va prendre fin. Je vais retrouver mes amies à Montluc. Barbie passe.. Il me voit, demande mon retour à la cave. L'immonde Max me prend brutalement le bras. L'escalier gluant, le cachot, la porte qui se ferme avec fracas. J'avoue avoir perdu mon sang-froid. Cette fois, c'est la folie qui me gagne. Je ferme les yeux sur mes mains jointes. Je crie de plus en plus fort : "Mon Dieu, mon Dieu, venez à mon secours". Sur le mur, je vois une grande croix ! Hallucination...bien sûr ! Je suis devenue folle...Mes doigts se desserrent...La Croix toujours. Je n'ose toujours pas ôter mes mains de mon visage.

L'histoire



L'histoire

Il le faut pourtant. Non, je ne suis pas folle. La croix est bien là...Les paroles de réconfort aussi. Le père Larue était arrêté depuis quelques jours. Les religieuses, mère Elisabeth et son adjointe sœur Marie-Ange, aussi. J'avais aperçu le père Larue en fort mauvais état. Nous n'avions pas pu changer un mot. Il avait une cuvette à la main. Le sang coulait de sa bouche. Il avait esquissé un geste de bénédiction. Mais les SS le reprenaient déjà. Et voilà qu'il était venu à mon secours, alors que la désespoirance allait s'installer en moi. Je reproduis le panneau :

Témoignage extraordinaire par sa force émotionnelle et spirituelle, où l'on découvre un autre visage du prêtre, celui qui donne à sa souffrance et à celle de ses frères le sens d'une rédemption associée à celle du Christ. Ainsi s'éclaire une expression de Pierre Emmanuel évoquant l'évolution de l'esthète sceptique qu'il connaît à la fin des années trente : "Son esprit découvrit le transcendant que son cœur de prêtre saluait depuis toujours".

C'est aussi Pierre Emmanuel qui nous donne le seul témoignage sur la période de quatre mois d'emprisonnement qui précède sa fin tragique, par l'explication d'un poème contenu dans le recueil "La liberté guide nos pas" qu'il a dédié à l'abbé Larue :

"Fort Montluc demande éclaircissement. Ce poème évoque une bouleversante visite à un ami emprisonné. Que l'on imagine, au-devant du fort, un terrain vague d'où l'on peut distinguer, haut derrière la muraille énorme, une rangée d'étroites fenêtres grillées. Nous étions là quatre personnes : une amie et moi, puis un petit enfant et sa mère enceinte. Nous savions qu'entre six heures et quart et six heures et demie du soir, la surveillance rigoureuse se relâchait : les prisonniers en profitait pour se faire la courte échelle, et respirer chacun à son tour un peu d'air, par les fenêtres situées à deux mètres et plus du plancher. Notre amie et le père de l'enfant étaient dans la même cellule, d'où ils pouvaient apercevoir le terrain vague -nous voir-, agiter les bras en signe d'amitié. Nous-mêmes, nous devions rester sans mouvements, de crainte d'éveiller l'attention, nous ne voyions rien, que l'ovale sombre des visages, et parfois l'éclair des lunettes de notre ami. Mais nos coeurs, comme ceux d'en haut, étaient gonflés d'amour, de tristesse et aussi d'une amère joie". ;...éclair des lunettes de la seule photo qui nous reste de l'abbé Larue.

Le 15 août 1944, les armées alliées ont débarqué en Provence, et elles progressent rapidement dans la vallée du Rhône, ce

qui s'accompagne d'une recrudescence des activités de la Résistance à laquelle répond une répression aveugle. En représailles, des détenus sont massacrés, le plus souvent sans procès. C'est dans le dernier massacre collectif de prisonniers de Montluc que devait mourir l'abbé Larue, le mardi 20 août à Saint-Genis-Laval avec 120 prisonniers.

Le lendemain, les occupants en fuite laissaient les clés de la prison de Montluc et de ses 800 prisonniers. Le 3 septembre, les troupes alliées entraient dans Lyon.

On dispose de deux lettres de détenus qui l'évoquent précisément le soir du lundi 19 août, veille de sa mort, livrant les derniers détails précieux pour approcher la vérité de l'abbé Larue. Monsieur Echinard, qui a partagé sa cellule pendant deux mois et demi, témoigne ainsi : "Il m'a dit, quand le suis arrivé, qu'il avait déjà été appelé une fois pour un convoi de fusillés et que, après l'appel sur les rangs, on l'avait fait remonter dans sa cellule, il me disait : "J'ai peut-être échappé". Mais, malheureusement, le 19 août à 8 heures du soir, on est venu le chercher en disant : "Larue, police de suite". Alors, il s'est habillé, est descendu sur les rangs. Ensuite, on a fait l'appel. On les a fait coucher dans les caves de Montluc. Le matin, on a partagé le convoi en deux ; une partie est remontée en cellule et l'autre est partie. Direction ?...L'abbé Larue est remonté dans sa cellule, mais hélas pas pour longtemps, car dix minutes après on est revenu le chercher. Il était à peine déshabillé, on a rouvert la cellule et on a dit : "Larue, police, de suite" .. Un instant après, on est venu chercher un alsacien pour avoir le même sort que lui. Au moment de son deuxième départ, il était habillé : un béret basque, une chemise bleu foncé, un tricot de dessous blanc, pantalon velours côté de cheval couleur kaki, souliers jaunes montant à fortes semelles, cheveux coupés en brosse. Il avait sa soutane ornée de la rosette de la légion d'honneur. Je lui ai vu prendre son breviaire à la main sur lequel était inscrit le nom de tous ses camarades de cellule..."

Le second témoignage, de Monsieur Béghin, porte sur la nuit passée dans les caves de Montluc, entre le 19 et le 20 août : "La descente dans le cave a eu lieu vers 20 heures 30...Parmi les détenus, se trouvait un jeune aviateur qui était vêtu d'un beau costume et portait une chemise propre alors que les autres étaient plutôt mal en point comme linge. Ce jeune aviateur leur ayant dit qu'il avait réservé cette chemise pour le jour de sa libération, notre cher abbé a pris alors la parole et lui a dit : "Moi, j'ai un col propre que je réservais pour le jour où je serais libéré ; il

va me servir pour le jour où je serai fusillé". L'ambiance était très calme. Tous les détenus étaient parfaitement lucides et ne se faisaient aucune illusion sur ce qui les attendait. Ils étaient tous très résignés à leur sort. Le jeune aviateur, à un moment donné s'est approché de l'abbé Boursier et lui a dit : "Croyez-vous, mon père, que j'ai une gueule à être fusillé ?" A quoi l'abbé Boursier répond : "Dieu seul sait ce qui nous est réservé". Vers onze heures, notre ami et l'abbé Boursier se mirent à genoux vers le milieu de la cave et réciterent leur prière du soir, l'un disant un verset, l'autre y répondant ; ceci à mi-voix. Il ne fut pas question, à quelque moment que ce fut, de confession. Les deux prêtres n'en parlèrent pas, et les autres détenus ne demandèrent rien. A onze heures et demie, ils s'allongèrent tous sur la paille et le silence se fit. A six heures, on les fit remonter dans leurs cellules respectives, et à six heures et demie, on les rappela. Vous savez le reste".

Le prêtre qui partage la prière de l'abbé Larue était l'abbé François Boursier, curé de la paroisse de la Nativité à Villeurbanne, membre du réseau de résistance Joue qui agissait notamment pour l'évasion de prisonniers et d'aviateurs alliés sous l'égide du service de renseignements britannique.

Ils furent l'un et l'autre massacrés le mardi 20 août à Saint-Genis-Laval avec 120 prisonniers.

L'histoire

Le massacre de la côte Lorette à Saint-Genis-Laval

Le 20 août 1944, vers 7h30, cent vingt détenus sont tirés de leurs cellules du fort Montluc et rassemblés dans la cour. Une vingtaine de nazis et une douzaine de miliciens choisis la veille participent à cette opération.

Attachés deux par deux avec de la ficelle, on les entasse dans deux véhicules dont l'un est un fourgon cellulaire qui porte encore l'enseigne "gendarmerie nationale".

Vers 8h30, les deux cars, escortés par quelques voitures de tourisme, traversent Saint-Genis-Laval. Après un bref arrêt pour demander leur route, le convoi s'engage dans la montée de l'Observatoire, vers le fort de la côte Lorette.

Ce fort, désaffecté, comprenait, outre les bâtiments principaux, un pavillon vide, autrefois logement du gardien. La veille, des officiers de la Gestapo étaient venus reconnaître les lieux.

Intrigué, un témoin monte dans un arbre où il assiste à la scène : les allemands sortent des voitures et éloignent les personnes se trouvant à proximité du fort, tandis que des civils font entrer les cars dans la cour du fort. Les prisonniers sont entassés dans la maison du gardien.

Peu de temps après, des coups de feu éclatent, par salves intermittentes mais presque régulières, ceci pendant près de trois quart d'heure.

Le témoin, qui n'a cessé d'observer le fort, voit un homme, suivi de deux autres, sauter par une fenêtre du rez-de-chaussée et poursuivi par d'autres qui lui tirent dessus. Un s'échappe, mais deux sont abattus. Pris par la tête et les jambes, ils sont rejetés dans la maison.

Vers 10 heures, de la fumée s'élève de la maison du gardien qui commence bientôt à flamber. Peu avant 11 heures, le maire et le chef de brigade de gendarmerie tentent de se rendre au fort, mais ils sont arrêtés par un officier allemand qui leur dit que la maison va sauter. Ils voient en effet des soldats placer des charges d'explosifs autour de la maison.

Sur le chemin du retour, deux cents mètres plus bas, ils entendent la première explosion qui sera suivie par beaucoup d'autres, tous les trois quart d'heure environ, jusqu'à 14 heures.

Ils rendent compte aux autorités, mais n'obtiennent ni aide ni instructions. Le maire s'adresse alors à la Croix-Rouge qui alerte les équipes d'urgence.

C'est vers 16 heures, une fois les derniers soldats allemands partis, qu'ils peuvent accéder au fort accompagnés du curé de la paroisse et de gendarmes. Une vision d'horreur s'offre à leurs yeux : au milieu des décombres de toutes sortes se mêlent des restes humains calcinés. Une forte odeur de chair grillée se dégage des cendres fumantes sous lesquelles le feu couve encore.

Les premières équipes de la Croix-Rouge, assistées des pompiers de Lyon, commencent le lendemain le travail de déblaiement. Tous les objets susceptibles de permettre l'identification sont scrupuleusement récupérés. Il est très difficile de séparer les corps qui se désagrègent dès qu'on tente de les déplacer. Cette sinistre besogne se terminera le 22 août en fin de journée ; les cadavres et les restes sont finalement placés dans quatre-vingt-huit cercueils dont cinq ne renferment que des fragments osseux mêlés à des débris de terre et de maçonnerie.

Le cardinal Gerlier écrit au Commandant allemand de Lyon, KNAP, chef de la gestapo, le 22 août 1944 :

... J'arrive de St Genis Laval et j'ai le pénible devoir de vous apporter avec l'expression de l'indignation que j'aie éprouvée devant le spectacle que les mots ne peuvent traduire, ma protestation solennelle contre l'abominable cruauté de l'exécution faite là bas le 20 aout et qui fait suite, hélas, à beaucoup d'autres non moins douloureuses. Quelle désolation de songer à la semence de haine que répandent les faits comme ceux là, à l'heure où le monde aspire pathétiquement à retrouver la fraternité et la paix. J'ai 64 ans, Mr le Commandeur, j'ai fait la guerre de 1914 et vu, au cours de ma vie qui m'a mêlé à beaucoup de choses, bien des spectacles horribles. Je n'ai jamais

vu aucun qui m'ait révolté autant que celui que j'ai contemplé il y a un instant. Même si l'on pouvait affirmer que tous les morts exécutés avant-hier étaient des malfaiteurs, et personne n'osera le soutenir, j'affirmerais encore qu'il était indigne d'une civilisation chrétienne ou simplement humaine de les avoir mis à mort de cette manière là. Que dire alors si aucun grief ne pouvait être relevé contre eux ! Si ces mots vous paraissent excessifs, Mr le Commandeur, veuillez aller personnellement vous rendre compte de ce qui s'est passé. Je ne puis croire que votre cœur d'homme n'en frémira pas comme a frémi le mien et celui de tous les témoins de ces horreurs. Je suis convain-

cu que vous avez ignoré tous les raffinements de sauvagerie qui ont marqué ces exécutions atroces. Mais je n'hésite pas à déclarer que ceux qui en portent la responsabilité sont à jamais déshonorés aux yeux de l'humanité. Dieu daigne leur pardonner. Veuillez agréer Mr le Commandeur l'expression très attristée de ma grande considération.

Pierre Marie Cardinal Gerlier, archevêque de Lyon.

Une place porte son nom sur la colline de Fourvière.

Déchets ménagers

Charlieu-Belmont Communauté s'est engagée dans la réduction des déchets depuis de nombreuses années et peut être considérée comme pionnière dans la mise en place de la redevance générale incitative. Cette redevance, qui responsabilise le producteur, permet à chacun d'être acteur de sa facture. Elle instaure une tarification en fonction de la composition du foyer, de l'activité professionnelle ou du type de résidence (résidence principale ou secondaire).

Ceci se confirme par les résultats très encourageants de notre dernière caractérisation des ordures ménagères (prise en compte d'un échantillonnage de 50kg d'ordures ménagères et analyse du contenu par matériau) menée à l'échelle du Roannais. En effet, nous avons pu constater que l'instauration d'une tarification incitative encourage les producteurs de déchets à un meilleur geste de tri et ainsi une meilleure maîtrise de leurs dépenses. Pour exemple, la part des déchets recyclables dans le bac d'un usager en RGI s'élève à 16 kg/an contre une fourchette de 21 à 51 kg/an pour des collectivités en redevance générale ou en taxe. De même, les déchets compostables représentent entre 25 et 29 kg/an pour un usager en RGI contre 35 à 57 kg/an pour les autres. Enfin, les déchets évitables (stop pub, gaspillage...) passent de 6-8 kg/an à 12-25 kg/an selon le mode de financement. Les tonnages enfouis et valorisés sur le secteur Charlieu continuent à être très positifs même après 8 ans de fonctionnement (entre 2007/2015 : -50% d'ordures ménagères et +21% de tri sélectif). Cela se confirme sur le secteur de Belmont où après 9 mois de mise en place nous atteignons déjà une diminution de -55% pour les ordures ménagères et une augmentation de + 20% pour le tri sélectif.

L'élaboration de notre budget prévisionnel 2017 montre, cette année encore, que nous n'aurons pas besoin d'avoir recours à une augmentation des tarifs de redevance, malgré la hausse des coûts que nous subissons (TGAP, transfert des OM à Cusset du fait de la fermeture du CET de Mably, baisse des prix de reprises, incertitudes sur le devenir de certaines filières comme le bois...) et ce, depuis l'année 2015.

Pour conclure, l'année 2017 sera également synonyme pour le service déchets de nouveautés, avec la reprise en régie de toute la partie facturation de la redevance mais aussi de l'extension de la collecte latérale à d'autres communes.

Ces actions s'inscrivent durablement dans notre démarche de maîtrise des coûts, objectif que nous souhaitons voir pérenniser encore plusieurs années.

Pour toutes questions : 04.77.69.03.06.
Accueil Charlieu-Belmont
Communauté.



La Communauté de communes

Comment est calculée notre redevance générale incitative :



Pour les résidences principales

La redevance comprend une part fixe et une part variable.

1) Part fixe :

La part fixe se décompose en 2 éléments

- La "participation usager" identique pour tous les usagers (64,74 € à partir du 1^{er} janvier 2017).
- Le "forfait usager" qui tient compte de la composition du foyer

Composition du foyer

Forfait usager 2017 (en €)

Foyer de 1 personne

60 litres x 0,508 € = 30,48 €

Foyer de 2 personnes

100 litres x 0,508 € = 50,80 €

Foyer de 3 personnes

140 litres x 0,508 € = 71,12 €

Foyer de 4 personnes

180 litres x 0,508 € = 91,44 €

Foyer de 5 personnes

220 litres x 0,508 € = 111,76 €

Foyer de 6 personnes

260 litres x 0,508 € = 132,08 €

Foyer de 7 personnes

300 litres x 0,508 € = 152,40 €

2) Part variable : Composition du foyer

Forfait annuel minimum facturé

Foyer de 1 personne

720 litres x 0,0207 € = 14,90 €

Foyer de 2 personnes

1.200 litres x 0,0207 € = 24,84 €

Foyer de 3 personnes

1.680 litres x 0,0207 € = 34,78 €

Foyer de 4 personnes

2.160 litres x 0,0207 € = 44,71 €

Foyer de 5 personnes

2.640 litres x 0,0207 € = 54,65 €

Foyer de 6 personnes

3.120 litres x 0,0207 € = 64,58 €

Foyer de 7 personnes

3.600 litres x 0,0207 € = 74,52 €

En cas de dépassement de ce forfait annuel minimum, les litres supplémentaires seront facturés au tarif de 0,0207 € par litre.

Le calibre du bac est calculé à partir de la composition du foyer (en litres) avec la possibilité de choisir entre 2 bacs

- 1 PERS BAC 40 ou 80
- 2 PERS BAC 80 ou 120
- 3 PERS BAC 80 ou 120
- 4 PERS BAC 120 ou 180
- 5 PERS BAC 120 ou 240
- 6 PERS BAC 120 ou 240
- 7 PERS BAC 180 ou 240

Exemple de facturation pour un foyer de 2 personnes ayant sorti son bac de 120 litres à 15 reprises durant l'année 2016

Montant du dépassement

(15 x 120 litres) - 1.200 litres = 600 l x 0,0207 € soit 12,42 €

Facture 2016 : 64,74 € + 50,80 € + 24,84 € + 12,42 € = 152,80 €

Pour les résidences secondaires

La redevance comprend une part fixe et une part variable

La part fixe se compose de 2 éléments :

- La participation usager : 64,74 €
- Le forfait usager : 71,12 €

La part variable est égale à :

- Volume collecté en litres x 0,0207 €

Facturation de la redevance

Les usagers du service recevront durant la seconde quinzaine de janvier une facture à blanc correspondant à leurs dépôts 2016.

Par la suite, durant le mois d'avril 2017, ils recevront une première facture/acompte égale à 50% du montant minimum dû au titre de l'année 2017.

En octobre, ils recevront une seconde facture/acompte égale à 50% du montant minimum dû au titre de l'année 2017.

Enfin, en cas de dépassement, les usagers recevront également une facture de régularisation au titre de 2017 durant le mois d'avril 2018.

Après la mise en place de la redevance générale incitative sur le territoire de Charlieu, le volume des déchets enfouis a fortement diminué.

On devrait constater le même phénomène sur l'ancien canton de Belmont à partir de cette année 2017 (la mise en place à titre d'essai en 2016 a déjà permis de réduire considérablement le volume de déchets ménagers et d'augmenter dans les mêmes proportions le volume trié).

Les infos pratiques

Ça peut servir !

Mairie d'Écoche :

04 77 63 60 26

Courriel : mairie.ecoche@wanadoo.fr

Ouverture au public :

- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h

Photocopie : 0,30 €
0,10 € pour associations locales

Agence postale :

04 77 63 34 69

Ouverture au public :

- Mardi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h
- Levée du courrier à 12h00 tous les jours et 11h45 le samedi

École publique :

04 77 63 69 74

Salle des fêtes :

Mairie 04 77 63 60 26

Presbytère :

Père BOUSSON 04 77 63 61 38

A.D.M.R. :

04 77 63 79 82

E.D.F. dépannage :

0810 333 142

Urgences (Numéro d'appel européen) :

112

Pompiers Belmont :

18

SAMU :

15

Gendarmerie :

17

Centre anti-poison Lyon :

04 72 11 69 11

Multi-accueil "Petit à Petit" :

04 77 63 24 27

Soins à domicile (SSIAD) :

Madame BERTHILLOT 04 77 63 69 41

Permanences en mairie de Belmont :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

De 11h30 à 13h00

Assistante sociale :

Madame FOUILAND : 04 77 23 24 57

Taxis :

Groupement ambulancier Roannais

04 77 69 06 06

Matray Vallas 04 77 63 61 16

Nos correspondants de presse :

- M. MARCHAND (Le Progrès) 06 08 88 17 20
claude.marchand42@orange.fr

- M. ROIG (Pays roannais) 06 33 22 56 64

Trésorerie

Trésorerie de Charlieu, 3, rue Treuil Buisson
42190 Charlieu - 04 77 60 05 55

Ouverture du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00,
et le vendredi de 8h30 à 12h.

Démarches administratives

PIÈCES DEMANDEES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES A FOURNIR	COUT
Autorisation de sortie du territoire	Service-public.fr	<ul style="list-style-type: none"> À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être munie d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. 	Gratuit
Recensement militaire	Mairie de domicile	<ul style="list-style-type: none"> Livret de famille. Pièce d'identité en cours de validité. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois. Obligatoire dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire 	Gratuit
Certificat d'immatriculation	Service-public.fr ou Directement en préfecture de Saint-Etienne ou chez un garagiste agréé (voir liste sur le site du service-public.fr)	<ul style="list-style-type: none"> Formulaire de demande de certificat d'immatriculation. Formulaire de déclaration de cession. Ancienne carte grise, barrée et signée par le vendeur. Pièce d'identité et justificatif de domicile. Preuve du contrôle technique, si le véhicule a plus de 4 ans et n'en est pas dispensé. Le contrôle doit avoir moins de 6 mois (2 mois si une contre-visite a été prescrite) et doit avoir été réalisé en France. Enveloppe pré timbrée en recommandée. Chèque bancaire ou postal. 	Payant Selon puissance véhicule
Carte nationale d'identité Première demande ou Renouvellement Validité 15 ans 10 ans pour les mineurs Délai d'obtention: 6 semaines environ Les originaux des pièces à fournir doivent être présentés	Mairie de Charlieu sur rendez-vous Tél : 04 77 69 33 89	<ul style="list-style-type: none"> Pré-demande disponible sur le site service-public.fr. Une photo d'identité récente (tête nue, de face). Acte de naissance de moins de 3 mois (ou ancienne carte pour un renouvellement si celle-ci est un modèle sécurisé). 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur pour les majeurs. Pour les mineurs : pièce d'identité et présence obligatoire du parent qui dépose la demande. En cas de divorce, copie du jugement. Présence obligatoire du demandeur (même si mineur) pour la prise d'empreinte digitale. Pensez à mesurer votre enfant pour remplir le formulaire. 	Gratuit Sauf si pour un renouvellement, vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte d'identité, il s'agira alors d'une procédure de perte ou de vol payante de 25€ en timbre fiscal
Passeport Validité: Adulte 10 ans Enfant 5 ans Un enfant ne peut plus être inscrit sur le passeport de l'un de ses parents	Mairie de Charlieu sur rendez-vous Tél : 04 77 69 33 89	<ul style="list-style-type: none"> Pré-demande disponible sur le site service-public.fr. Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du demandeur ou celui des parents pour les mineurs. Une photo d'identité récente (tête nue, de face). Pour les mineurs pièce d'identité du parent qui fait la demande. Acte de naissance récent ou carte d'identité sécurisée. Timbres fiscaux. 	Payant - Adulte 86 € - De 15 à 17 ans 42 € - De 0 à 14 ans 17 € En timbres fiscaux
Duplicata du livret de famille	Mairie de résidence	Formulaire de demande disponible en mairie et livret de famille (si possible).	Gratuit
Acte de naissance Acte de mariage Acte de décès	Mairie du lieu de l'acte ou site du service-public.fr	<p>Selon l'acte désiré :</p> <ul style="list-style-type: none"> Noms, prénoms et date de naissance ainsi que noms et prénoms des parents. Noms, prénoms des époux et date du mariage. Noms, prénoms du défunt et date du décès. <p>Faire la demande par écrit et joindre une enveloppe timbrée ou un timbre pour le retour.</p>	Gratuit
Inscription sur les listes électorales	Mairie de résidence	<ul style="list-style-type: none"> Une pièce d'identité en cours de validité Un justificatif de domicile 	Gratuit
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	<ul style="list-style-type: none"> Dans les 24 heures de la constatation du décès hors week-end et jours fériés. Certificat médical de décès. Toute pièce prouvant l'identité du défunt. 	Gratuit
Déclaration d'une naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 5 jours	<ul style="list-style-type: none"> Certificat de naissance. Acte de reconnaissance si celui-ci a été fait avant la naissance. Livret de famille si les parents en possèdent déjà un. La déclaration de choix de nom si les parents souhaitent utiliser cette possibilité. 	Gratuit
Dossier célébration de mariage	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> Dossier à retirer en Mairie avant la célébration. Délai minimum 3 mois 	Gratuit
Déclaration ouverture débit temporaire de boissons	Mairie du lieu de la manifestation	<ul style="list-style-type: none"> Dossier à remplir par l'association au moins 3 semaines avant la manifestation. 	Gratuit pour associations
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex 01 ou sur le site du service-public.fr	<ul style="list-style-type: none"> Demande écrite en précisant : nom, prénom, date et lieu de naissance. Joindre une copie de la CNI et une enveloppe timbrée libellée au nom et à l'adresse du demandeur. 	Gratuit

Les infos pratiques

Démarches d'Urbanisme

PIÈCES DEMANDEES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES A FOURNIR	COUT
Permis de construire	Mairie du lieu des travaux	<ul style="list-style-type: none"> Dossier à retirer en mairie ou à imprimer sur le site www.service-public.fr. Fournir plan de masse, plan de situation, plan de façade, plan cadastral, photographies du projet. 	Gratuit
Déclaration de travaux exemptés de permis de construire : construction de -20m ² , mur de clôture, ouvertures ...	Mairie du lieu des travaux	<ul style="list-style-type: none"> Dossier à retirer en mairie ou à imprimer sur le site www.service-public.fr. 	Gratuit
Certificat d'urbanisme	Mairie du lieu des travaux	<ul style="list-style-type: none"> Dossier à retirer en mairie ou à imprimer sur le site www.service-public.fr. 	Gratuit
Autorisation de voirie	Mairie du lieu des travaux	<ul style="list-style-type: none"> Dossier à retirer en mairie ou à imprimer sur le site www.service-public.fr. 	Gratuit
Raccordement au réseau d'eau ou d'assainissement	Mairie du lieu des travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Consulter la mairie et les services techniques du lieu des travaux 	Gratuit

Artisans et Associations

ARTISANS ET COMMERCANTS
CHIKH BERRACHED - Maçon Tél. : 03 85 26 10 95
FRANCOIS CHOBERT - Ebénisterie Atelier du Moulin Loy - Tél. : 04 77 63 63 62
CLAUDE CLARIN - Marbrier, graveur Tél. : 04 77 63 64 24
GUY DANIERE - Scieur Tél. : 04 77 63 61 64
MICHEL DANIERE - Scieur Tél. : 04 77 63 67 56
PHILIPPE DUSSEL - Dessins Techniques Industriels Tél. : 04 77 63 72 51
RENE FARJAUD - Plâtrerie, peinture, décoration Tél. : 04 77 63 69 05
BERNARD FOUILLAND - Travaux forestiers Tél. : 04 77 63 62 24
PASCAL LABROSSE - Travaux forestiers Tél. : 04 77 63 71 75
DANIEL LACOTE - Travaux divers Tél. : 06 28 19 08 09
JUDICAËL MANCEAU - JUDISERVICE'ELEC Électricité - Tél. : 06 77 38 86 76
GILLES MOCZKO - Festiloc Tél. : 04 77 63 68 31
REGIS PERRET - Com-Ulysse. Graphisme Tél. : 06 83 01 22 20
NICOLAS POLLOCE - Entreprise de plâtrerie et peinture - Tél. : 04 77 63 61 08
LA TABLÉE ÉCOCHOISE - Restaurant Tél. : 04 77 62 74 96

ASSOCIATIONS ET GROUPES LOISIRS
ASSOCIATION COMMUNALE DES LOISIRS Président : Luc BLACKSTONE
BASKET BALL Président : Léon LABROSSE
CHASSE Président : Cyril MILLET
ANCIENS COMBATTANTS Président : Alain TEXIER D'ARNOULT
CLUB DU 3 ^{ème} AGE Présidente : Marie-Claire MOREL
THÉÂTRE "LA COMEDIE Écochoise" Présidente : Alfa PERRAT
PÊCHE "LES AMIS DE L'ETANG D'ECOCHE" Président : Arnaud DESSEIGNE
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Présidente : Clémence CHARLIOT
A D M R Présidente : Monique SARNIN
BIBLIOTHEQUE Présidente : Nicole MUGUET
GYMNASTIQUE Présidente : Anne-Marie LACOTE
MARCHE Contact : Janine DANIERE
CUMA Président : Alain DEMURE
RALLYE PLAISIR PASSION Président : Denis LEBRETTON

Le site est fermé les dimanches et jours fériés.

L'accès est ouvert à tous les usagers de Charlieu-Belmont Communauté et réglementé pour les professionnels (services publics, artisans/commerçants ...)

Tarifs

Eau

à partir du 1 ^{er} juillet 2015	
Droit fixe	79,00 €
Prix du M ³ consommé	0,99 €
Frais de raccordement (regard fourni)	500,00 €
Remplacement compteur gelé	80,00 €

Assainissement

Droit fixe (Forfait)	73,00 €
Prix du M ³ rejeté	0,95 €
Branchement au réseau	
• Maison neuve	2.000,00 €
• Maison ancienne	1.000,00 €

Location salle des fêtes

Habitants et estivants	170,00 €
Personnes extérieures	340,00 €
Associations d'Ecoche	Location gratuite
	(un maximum de 3 par an)
	mais à leur charge électricité, nettoyage et caution obligatoire

Electricité le KW	0,15 €
Caution salle	300,00 €
Caution date	80,00 €
Nettoyage (pour tous)	80,00 €

Location salle des sports

Habitants et estivants	
(vin d'honneur uniquement)	30,00 €
Caution	100,00 €
Gratuit pour les associations d'Ecoche	
Jeton de chauffage	5,50 €

Pesée bascule

4,00 €

La déchèterie de BELMONT-DE-LA-LOIRE

Ouverture du site :

Horaires d'été 1/04 au 31/10

• Lundi	de 13h30 à 17h30
• Mardi	de 13h30 à 17h30
• Mercredi	de 13h30 à 17h30
• Jeudi	de 13h30 à 17h30
• Vendredi	de 13h30 à 17h30
• Samedi	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Horaires d'hiver 1/11 au 31/03

• Lundi	de 13h30 à 17h00
• Mardi	de 13h30 à 17h00
• Mercredi	de 13h30 à 17h00
• Jeudi	de 13h30 à 17h00
• Vendredi	de 13h30 à 17h00
• Samedi	de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Les Classes
